



Indicateurs de développement durable

Février 2022

Rue Belliard 14-18
1040 Bruxelles

e-mail: contact@plan.be
<https://www.plan.be>

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

<https://www.plan.be>

e-mail: contact@plan.be

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditrice responsable: Saskia Weemaes

Dépôt légal: D/2022/7433/1

Avant-propos

La loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie charge l'Institut des comptes nationaux d'élaborer un ensemble d'indicateurs représentant les quatre composantes précitées, de calculer ces indicateurs et de publier les résultats chaque année. Cette même loi du 14 mars 2014 confie l'élaboration de cet ensemble d'indicateurs au Bureau fédéral du Plan.

L'ICN a publié en février 2016 une première version de cet ensemble d'indicateurs. Le présent rapport est une sixième mise à jour de cet ensemble d'indicateurs, portant, en fonction de la disponibilité des données, sur la période 1990-2020. A partir de cette sixième édition ce rapport présente un plus grand nombre d'indicateurs. En outre, le progrès de tous ces indicateurs vers leurs objectifs sont évalués. Les méthodes d'évaluation utilisées pour ce faire ont été validées par le Comité scientifique de l'ICN.

La présidente du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux

Séverine Waterbley

Bruxelles, février 2022

Table des matières

| | |
|--|----|
| Synthèse et conclusions..... | 1 |
| 1. Rapport renouvelé sur les indicateurs | 7 |
| 2. Progrès des indicateurs | 17 |
| 3. Indicateurs composites de bien-être | 28 |
| 4. Annexes | 44 |

Erratum (mars 2022): le groupe d'âge de l'indicateur 43, *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation*, a été adapté. Ainsi, l'évaluation est passée de défavorable à favorable. Les pages 2, 3, 13, 19, 21 et 24 ont été modifiées pour en tenir compte. Une petite correction a également été apportée aux pages 26 et 27.

Publication annexe

Un site internet reprenant tous les textes, graphiques interactifs et données téléchargeables des indicateurs présentés est publiée en annexe à ce rapport sur les indicateurs de développement durable (www.indicators.be). Les liens des indicateurs vers ce site internet sont systématiquement mentionnés dans ce rapport annuel et seront dès lors valables pendant au moins un an.

Synthèse et conclusions

La loi du 14 mars 2014 demande d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour mesurer "*la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie*"; ceci afin de mesurer le bien-être des personnes et le développement de la société, la possibilité qu'auront les générations futures de maintenir, voire de faire progresser, leur bien-être et leur développement, ainsi que l'impact de la Belgique sur le reste du monde.

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur utile, mais pas suffisant pour mesurer le développement de la société ou le bien-être des personnes. D'autres indicateurs sont nécessaires pour mesurer les évolutions dans des domaines comme la santé, les conditions de travail et la qualité de l'environnement et pour explorer les questions de répartitions de ces indicateurs.

Pour répondre à la demande de la loi, un premier ensemble d'indicateurs complémentaires au PIB a été publié en février 2016. Chaque année, une mise à jour de cet ensemble d'indicateurs est présentée en février. A partir du présent rapport, cet ensemble d'indicateurs complémentaires au PIB a été fusionné avec l'ensemble d'indicateurs de suivi des *Sustainable development goals* (SDG ou Objectifs de développement durable, adoptés par l'ONU en 2015; ONU, 2015) publié également par le Bureau fédéral du Plan (BFP) dans le cadre de sa mission d'évaluation du développement durable (loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable; Moniteur belge, 2014b) et des travaux de l'Institut interfédéral de statistique (groupe de travail sur les indicateurs pour le suivi des SDG). Ces deux ensembles sont, en effet, très proches et leur fusion améliore la cohérence entre les travaux menés par le BFP sur le développement durable. Ceci a également pour conséquence de changer le titre du présent rapport pour mettre en avant les *Indicateurs de développement durable*, mais la philosophie reste la présentation d'indicateurs mesurant "*la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie*" car totalement cohérent avec le contenu des SDG. Les indicateurs complémentaires au PIB sont d'ailleurs déjà présentés par SDG depuis l'édition 2019 du rapport.

Ce rapport définit dès lors un ensemble de 86 indicateurs (voir [tableau 8](#), p. 46) qui informe sur les trois dimensions du développement durable, issues de sa définition donnée dans le rapport Brundtland (CMED, 1987): *Ici et maintenant*, *Plus tard* et *Ailleurs*. Les indicateurs informent en effet sur le bien-être des personnes et le développement de la société aujourd'hui en Belgique (*Ici et maintenant*), mais également sur la capacité des générations futures à maintenir et développer ce bien-être (*Plus tard*) et sur l'impact de la Belgique sur le reste du monde (*Ailleurs*). Pour définir cet ensemble, la méthodologie utilisée est celle développée par la *Conference of European statisticians* (UNECE, 2014), qui regroupe la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat. Toutefois, au lieu d'être regroupés en thèmes, comme proposé dans cette méthodologie, les indicateurs sont regroupés selon les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU (*Sustainable Development Goals* ou SDG; ONU, 2015).

Le BFP publie également régulièrement un bilan du progrès des indicateurs de suivi vers ces SDG. Afin d'accroître encore plus la cohérence des travaux menés, le BFP publiera dorénavant son bilan du progrès de ces indicateurs vers leurs objectifs dans le présent rapport. Ceci permet d'avoir une mise à jour

annuelle de ce bilan construit à partir de 51 indicateurs choisis parmi les 86 indicateurs de suivi des SDG. Les évaluations des 86 indicateurs sont publiés dans ce rapport et disponibles sur le site internet www.indicators.be.

En complément à ces 86 indicateurs, le BFP a développé des indicateurs composites pour les dimensions *Ici et maintenant* et *Plus tard* du développement durable. Ceux-ci ont l'avantage de synthétiser différentes composantes du bien-être et du développement de la société et d'en simplifier la communication. Du fait de perturbations dans la collecte des données d'enquêtes en 2020, les indicateurs composites pour la première dimension n'ont pas été mis à jour. Une estimation pour l'indicateur composite *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}) est néanmoins proposée. L'analyse des données d'enquêtes réalisées entre mars 2020 et octobre 2021 dans le contexte de la pandémie de Covid-19 permet de mieux comprendre l'impact de cette pandémie sur le bien-être et la santé de la population belge. À côté du bien-être actuel, les indicateurs composites pour la dimension *Plus tard* posent la question du bien-être des générations futures. Pris ensemble, les résultats de l'analyse des indicateurs composites permettent de mettre en perspective l'évolution du bien-être des générations actuelles (*Ici et maintenant*) avec l'évolution de la capacité des générations futures à développer leur bien-être (*Plus tard*).

La première section de cette synthèse examine les progrès de l'ensemble de 51 indicateurs vers leurs objectifs. Les ventilations des 86 indicateurs selon des catégories pertinentes de la population y sont également abordées. Cette synthèse fait ensuite le point sur les travaux visant à établir des indicateurs composites dans une deuxième section. La dernière section propose finalement plusieurs pistes de travail pour l'avenir.

Progrès des indicateurs

L'évaluation des évolutions des indicateurs de ce rapport est principalement basée sur un **bilan du progrès de 51 indicateurs** de développement durable vers leurs objectifs. Ce bilan est présenté au [tableau 2](#), p. 19.

Les objectifs sont définis à partir des *Sustainable development goals* (SDG ou Objectifs de développement durable) de l'ONU ou d'autres engagements de la Belgique.

- Pour certains indicateurs, l'objectif est quantifié et assorti d'une échéance. Ces objectifs sont appelés des cibles dans le présent rapport. Lorsqu'une telle cible existe, l'évaluation détermine si la prolongation de la tendance actuelle permet d'atteindre la valeur de la cible à l'échéance fixée.
- Lorsque l'indicateur n'est pas pourvu d'une cible, l'objectif ne définit qu'une direction pour l'évolution souhaitée (à la hausse ou à la baisse). Dans ce cas, l'évaluation détermine si l'évolution historique de l'indicateur (depuis l'an 2000) se fait en direction de l'objectif ou pas.

Ce bilan de 51 indicateurs montre qu'en prolongeant les tendances actuelles, peu de SDG seront atteints en 2030.

- Pour les 26 indicateurs avec une cible, 9 devraient l'atteindre en prolongeant les tendances actuelles, tandis que 16 ne devraient pas l'atteindre. Pour un indicateur ([Victimes de catastrophes naturelles](#)), les données observées sont trop variables et ne peuvent pas être extrapolées.

- Pour les 25 indicateurs sans cible, 8 évoluent dans la direction de leur objectif entre 2000 et 2020, tandis que 5 évoluent en sens contraire. Pour les 12 indicateurs restants, l'évolution est stable ou indéterminée.

Ce sont principalement des indicateurs de la composante environnementale (16 indicateurs sur 51) qui reçoivent ces évaluations favorables, par exemple la [Consommation d'eau](#), l'[Exposition aux particules fines](#) ou la [Pollution aux hydrocarbures](#). D'autres indicateurs ont une évaluation défavorable, comme la [Pêche durable](#), les [Populations d'oiseaux des champs](#) ou la [Pollution sonore](#).

Les indicateurs de la composante sociale (23 indicateurs) reçoivent, par contre, beaucoup plus d'évaluations défavorables que favorables. Les indicateurs évalués favorablement sont les [Fumeurs quotidiens](#), [Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation](#), l'[Inégalité de revenu: indice de Gini](#) et le [Sentiment de sécurité dans l'espace public](#). Les indicateurs évalués défavorablement sont, par exemple, le [Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale](#), la [Maîtrise insuffisante de la lecture](#) ou les [Accidents du travail mortels](#).

Les composantes économiques (7 indicateurs) et de gouvernance (5 indicateurs) ne contiennent pas assez d'indicateurs pour en dégager une conclusion. Les indicateurs de ces deux composantes reçoivent des évaluations favorables, comme la [Recherche et développement](#) et la [Consommation intérieure de matière](#), et défavorables, comme la [Productivité de l'énergie](#) ou l'[Aide publique au développement](#).

Tableau 1 Bilan 2021 du progrès de la Belgique vers les SDG - Synthèse par composante

| | Évaluation | Composante sociale | Composante environnementale | Composante économique | Composante gouvernance | Total |
|----------------|-------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------|------------------------|-------|
| Avec une cible | Favorable | 2 | 6 | 1 | - | 9 |
| | Défavorable | 9 | 2 | 3 | 2 | 16 |
| | Indéterminé | 1 | - | - | - | 1 |
| Direction | Favorable | 2 | 5 | 1 | - | 8 |
| | Défavorable | 3 | 1 | 1 | - | 5 |
| | Indéterminé | 6 | 2 | 1 | 3 | 12 |

Source: Bureau fédéral du Plan.

Au sein de l'**ensemble complet de 86 indicateurs**, 57 sont **ventilés suivant des catégories pertinentes de la population**, comme décrit au [tableau 9](#), p. 49. Les valeurs et les évolutions d'un même indicateur sont, en effet, souvent différentes pour des catégories différentes de la population. Ces ventilations sont principalement faites selon le sexe, le niveau de revenu, le niveau d'éducation et l'âge. Les ventilations selon les 3 régions du pays sont également présentées, mais sans analyse.

Les ventilations selon le sexe (40 indicateurs) montrent que beaucoup de différences diminuent (l'[Espérance de vie](#), le [Taux de chômage](#), le [Taux d'emploi](#)). Toutefois, quelques indicateurs comme l'[Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales](#), l'[Incapacité de travail de longue durée](#) ou les [Diplômés de l'enseignement supérieur](#) montrent une augmentation des écarts.

Les ventilations selon le niveau de revenu (20 indicateurs) et le niveau d'éducation (11 indicateurs) montrent, sans surprise, une situation plus favorable pour les catégories ayant les revenus ou le niveau d'éducation les plus élevés. En ce qui concerne le niveau d'éducation, les personnes ayant au mieux un

diplôme secondaire inférieur sont particulièrement défavorisées. En outre, les différences persistent et ont en général tendance à augmenter.

Indicateurs composites de bien-être

Afin de synthétiser les informations contenues dans ce rapport et d'en faciliter la communication, le BFP a développé des indicateurs composites. Ces indicateurs sont organisés autour des trois dimensions du développement durable: *Ici et maintenant*, *Plus tard* et *Ailleurs*.

Ce rapport reprend des indicateurs pour les deux premières dimensions. Ensemble ils permettent de comparer l'évolution du bien-être des générations actuelles (*Ici et maintenant*) avec celui des générations futures (*Plus tard*). Le développement durable d'une société implique que la satisfaction des besoins du présent (le bien-être *Ici et maintenant*) ne compromette pas la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (le bien-être *Plus tard*). Un indicateur composite pour la dimension *Ailleurs*, mesurant l'impact de la Belgique sur le reste du monde, doit encore être développé.

Sur la période 2005-2019, l'indicateur composite *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}) qui mesure l'évolution du **bien-être actuel** en Belgique montre une tendance à la baisse. En cause, principalement une détérioration de l'état de santé des Belges. L'analyse des indicateurs composites pour différentes catégories de la population montre que, sur cette même période, la baisse de bien-être est statistiquement significative chez les hommes, les 16-24 ans, les 50-64 ans et le groupe à revenu moyen (3ème quintile de revenu). Le bien-être a en revanche augmenté chez les 65 ans et plus. Pour les autres catégories, il ne se dégage pas de tendance statistiquement significative.

La pandémie a entraîné des interruptions et des décalages dans le travail de terrain de l'enquête SILC. Comme certains ménages ont été plus facilement ou difficilement accessibles, l'échantillon peut comporter un biais. Ce biais éventuel est corrigé pour autant que possible par le calcul de pondérations. Statbel signale à cet égard que "*Il s'avère, par conséquent, difficile de comparer les résultats de SILC 2020 avec ceux de SILC 2019*" (StatBel, 2021). L'encadré 1 (p. 9) contextualise ceci et donne plus de détails sur la collecte de données. En tenant compte de ces éléments, les données de 2020 n'ont pas été utilisées pour calculer les indicateurs composites. A défaut de proposer une mise à jour pour ces indicateurs, ce rapport s'est penché sur l'**impact de la pandémie de Covid-19 sur le bien-être et la santé des Belges**. Pour ce faire, les données de différentes enquêtes spécifiques réalisées entre mars 2020 et octobre 2021 ont été analysées.

Il en ressort que le niveau moyen de la satisfaction dans la vie en Belgique a fluctué suivant la situation sanitaire, avec des améliorations durant les étés lorsque la pandémie a ralenti. Ce niveau est cependant toujours resté en dessous de celui mesuré avant 2020. Certains groupes ont été plus impactés que d'autres. Il s'agit notamment des femmes, des jeunes, des personnes vivant seules, des étudiants, des chômeurs ou encore des personnes en incapacité de travail.

La santé, principal déterminant du bien-être des Belges, a elle aussi été impactée par la pandémie. Les données disponibles montrent que la santé perçue au sein de la population s'est détériorée, surtout en

2020, et que la pandémie de Covid-19 a eu un impact négatif sur la santé de près d'un tiers de la population. Ce sont ici les 30-49 ans qui semblent avoir été les plus touchés.

A côté de la santé en général, la santé mentale a également été impactée. Les différents indicateurs synthétiques analysés montrent que la santé mentale des Belges s'est détériorée. Tout comme la satisfaction dans la vie, ces indicateurs ont évolué suivant la situation épidémiologique de la Belgique. Alors que les difficultés psychologiques au sein de la population ont nettement baissé en septembre 2021, les problèmes de troubles anxieux et dépressifs restent à des niveaux significativement au-dessus de ceux mesurés dans le passé. Ici aussi certains groupes de la population sont plus touchés: les femmes, les jeunes et les personnes déjà fragiles psychologiquement avant la pandémie de Covid-19.

Au vu des nombreux reports de soins pendant la pandémie de Covid-19, il est essentiel de suivre l'évolution de l'état de santé de la population dans les années à venir. Le manque de données quant à l'impact de cette pandémie sur les enfants est un autre point d'attention.

Qu'en est-il à présent de la **soutenabilité du bien-être** (dimension *Plus tard* du développement durable)? Selon les indicateurs composites repris dans ce rapport, la Belgique n'est pas sur un chemin durable.

Sur la période 2005-2018, l'indicateur *Capital humain* a significativement augmenté compte tenu de la hausse du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur. Les autres composantes de cet indicateur (la qualité de l'éducation et l'espérance de vie en bonne santé) sont restées relativement stables sur l'ensemble de la période. Une détérioration en fin de période est toutefois à surveiller. Sur la même période, l'indicateur *Capital social* est resté relativement stable. L'indicateur *Capital environnemental* a quant à lui significativement diminué entre 1992 et 2018. Toutes ses composantes (l'air, l'eau, la terre et la diversité biologique) sont en déclin, mais en termes absolus, c'est cette dernière qui a le plus diminué. À l'inverse du capital environnemental, l'indicateur *Capital économique* a significativement augmenté depuis 1995. Dans le cadre conceptuel de ce rapport, un développement est soutenable si les stocks de capitaux sont au minimum préservés simultanément. À partir des indicateurs composites proposés dans ce rapport, il ressort donc que le développement actuel de la Belgique n'est pas soutenable.

Bien-être actuel et futur sont interconnectés. La pandémie de Covid-19 qui impacte négativement le bien-être actuel pourrait avoir un impact durable sur l'espérance de vie en bonne santé ou encore le niveau scolaire des étudiants, deux composantes du capital humain qui se détérioraient déjà avant 2020. La vie sociale, elle aussi impactée par cette pandémie, pourrait quant à elle faire baisser le capital social à l'avenir. Sans parler du fait que cette pandémie accroît les inégalités déjà présentes dans différents domaines de la vie.

La pandémie de Covid-19 a donc eu un grand impact sur la vie des Belges (dimension *Ici et maintenant*). Depuis mars 2020, les indicateurs de bien-être et de santé mentale de la population se sont nettement détériorés. S'ils ont fluctué en suivant la situation épidémiologique, ils sont toujours restés à des niveaux moins bons que dans le passé. Les données disponibles en octobre 2021 montrent une amélioration du bien-être, mais cela demande à être confirmé étant donné la dégradation de la situation épidémiologique de fin 2021. Certains groupes, plus vulnérables, doivent faire l'objet d'une attention particulière. Car derrière les chiffres moyens se cachent de nombreuses inégalités qui, en grande partie, existaient déjà avant la pandémie et ont été accrues. À cet effet, les données statistiques collectées depuis mars

2020 sont nécessaires afin de suivre la situation; même s'il ne faut pas oublier qu'elles ne concernent que la population âgée de 15 ans (ou 18 ans) et plus. Ce suivi est également nécessaire afin de prendre d'éventuelles mesures en vue de maintenir les capitaux humain et social nécessaires pour le bien-être des générations futures (dimension *Plus tard*). Il existe en effet un risque que ces capitaux soient impactés par les conséquences potentiellement durables de la pandémie de Covid-19. Le capital environnemental continue en outre de diminuer. Sans réactions dans ce domaine, les générations futures disposeront d'un capital environnemental nettement plus faible que celui dont les générations actuelles jouissent

Pistes pour les travaux futurs

Cet ensemble d'indicateurs de développement durable continuera à être mis à jour chaque année et évoluera en fonction de l'état des connaissances et des débats sociétaux. Il fournit des données qui peuvent servir de base à un travail d'analyse plus approfondi que celui esquissé dans ce rapport.

Dans les années qui viennent, le BFP poursuivra ses travaux sur les indicateurs de développement durable, entre autres dans les domaines suivants:

- approfondir les recherches sur les indicateurs composites, en particulier développer un indicateur pour la dimension *Ailleurs*;
- développer de nouveaux indicateurs pour compléter cet ensemble, en particulier continuer les recherches sur l'indicateur d'empreinte carbone et proposer de nouveaux indicateurs pour suivre l'évolution de la diversité biologique;
- suivre les indicateurs concernant la santé mentale et la pauvreté pour observer les effets de la crise sanitaire due à la Covid-19.

1. Rapport renouvelé sur les indicateurs

1.1. Contexte

La loi du 14 mars 2014 (voir [annexe 4.1](#), p. 44) demande d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour mesurer "la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie". Il s'agit donc de pouvoir mesurer le bien-être des personnes et le développement de la société, ainsi que la possibilité qu'auront les générations futures de maintenir, voire de faire progresser ce bien être et ce développement.

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur utile, mais n'est en effet pas suffisant pour mesurer le développement de la société ou le bien-être des personnes. D'autres indicateurs sont nécessaires pour mesurer les évolutions dans des domaines comme la santé, les conditions de travail et la qualité de l'environnement et pour explorer les questions de répartitions de ces indicateurs. Ces évolutions donnent des indications précieuses sur l'évolution de la qualité de vie. Elles ont en outre des impacts directs et indirects sur l'évolution du PIB.

En conséquence, l'Institut des comptes nationaux (ICN) et le Bureau fédéral du Plan (BFP) publient chaque année depuis 2016 un rapport sur les *Indicateurs complémentaires au PIB* (ICN/BFP, 2016-2021). Chaque année, ces rapports ont été présentés à la Chambre des représentants (Chambre des représentants de Belgique, 2016-2021). Un résumé en est également publié systématiquement dans le *Rapport annuel de la Banque nationale de Belgique* (BNB, 2016-2021).

Les indicateurs complémentaires au PIB ont été définis en 2016 en suivant la méthodologie proposée par la *Conference of European Statisticians recommendations on Measuring Sustainable Development* (UNECE, 2014). Cette méthodologie offre un cadre de référence pour développer des listes d'indicateurs. Elle structure les indicateurs autour de trois dimensions conceptuelles et d'une liste de thèmes. Ces trois dimensions sont basées sur la définition d'un développement durable (CMED, 1987) et distinguent le bien-être des personnes de la génération actuelle en Belgique (la dimension *Ici et maintenant*), l'impact de la Belgique sur le bien-être des générations futures (la dimension *Plus tard*) et sur le bien-être des personnes vivant dans les autres pays (la dimension *Ailleurs*). Ces trois dimensions continuent à être utilisées dans le présent rapport.

En septembre 2015, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté 17 Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (en anglais: *Sustainable development goals* ou SDG), précisés par 169 sous-objectifs (*Targets*) (ONU, 2015). Dans la foulée, un ensemble de 232 indicateurs a été proposé par l'ONU en mars 2016 (et complété en mars 2017) pour suivre le progrès vers ces objectifs (UNSC, 2016 et 2017 - 2021).

Dans ce contexte, l'Institut interfédéral de statistique (IIS) a mis en place un groupe de travail, présidé par le BFP, pour construire progressivement un ensemble d'indicateurs de suivi de ces SDG. Une liste de 118 indicateurs de suivi a été définie, dont 81 sont publiés sur www.indicators.be. Les 69 indicateurs complémentaires au PIB du rapport 2021 (sauf *Temps de loisir*, car il n'est plus mis à jour), sont également repris sur ce site. A noter que cinq indicateurs de ces 69 indicateurs complémentaires ne sont pas inclus dans la liste de 118 indicateurs définie par l'IIS. Il s'agit de deux indicateurs utilisés pour calculer les

indicateurs composites de bien-être et de trois nouveaux indicateurs intégrés dans la version 2021 de ce rapport afin d'assurer un meilleur suivi des questions de santé mentale. L'intégration de ces trois derniers dans la liste de 118 indicateurs de l'IIS est en cours de discussion. Au total, 86 indicateurs sont actuellement publiés sur le site internet www.indicators.be.

Afin d'améliorer la cohérence entre ces travaux, reprenant en grande partie les mêmes indicateurs, la liste d'indicateurs complémentaires au PIB et la liste d'indicateurs de suivi des SDG sont fusionnées à partir du présent rapport pour avoir un seul ensemble d'indicateurs de développement durable.

Ceci a également pour conséquence de changer le titre de ce rapport, pour devenir *Indicateurs de développement durable*. La philosophie reste, quant à elle, la même: la présentation d'indicateurs mesurant "la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie" ce qui est totalement cohérent avec le contenu des SDG. Les indicateurs complémentaires au PIB étaient d'ailleurs déjà présentés par SDG depuis l'édition 2019 du rapport et ceci est toujours le cas pour les 86 indicateurs présentés dans ce rapport (voir [tableau 8](#), p. 46); les ventilations des indicateurs sont également présentées (voir [tableau 9](#), p. 49).

Tous les changements effectués dans l'ensemble d'indicateurs sont détaillés dans l'[annexe 4.2](#), p. 44. Au vu de l'augmentation du nombre d'indicateurs, ceux-ci ne sont plus repris en détail dans le présent rapport, mais uniquement publiés sur le site internet www.indicators.be. Pour chaque indicateur présenté dans ce rapport ce site internet reprend des graphiques interactifs, en ce compris des ventilations pertinentes, les données ainsi qu'un texte explicatif. Ce chapitre reprend néanmoins en [section 1.2](#) les graphiques de l'ensemble des 86 indicateurs pour la Belgique.

Dans le cadre de la mission d'évaluation attribuée au BFP par la *loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable* (Moniteur belge, 2014b), le BFP publie aussi régulièrement un bilan du progrès de ces indicateurs vers leurs objectifs. Le dernier bilan date de juillet 2021 et a été publié dans un article *Atteindre tous les SDG en 2030 demande une rupture de tendance* (BFP, 2021). Ce bilan est construit à partir de 51 indicateurs choisis parmi les 86 indicateurs de suivi des SDG et est également présenté sur www.indicators.be.

Afin d'accroître encore plus la cohérence des travaux menés, le BFP publiera dorénavant son bilan du progrès des indicateurs vers leurs objectifs dans le présent rapport. Ceci permet d'avoir une mise à jour annuelle de ce bilan. Ceci fait l'objet du [chapitre 2](#). Les autres indicateurs sont également évalués et ces évaluations sont disponibles sur le site internet www.indicators.be.

Au [chapitre 3](#), l'estimation de l'impact de la crise de 2020 sur le bien-être présentée dans le rapport de 2021 est mise en perspective avec des enquêtes ponctuelles sur le bien-être qui ont été réalisées dans le contexte de la crise sanitaire. Sont spécifiquement analysées les données relatives au bien-être et à la santé, physique et mentale, de la population entre mars 2020 et octobre 2021.

La pandémie de Covid-19 ainsi que les phases de confinement liées ont eu un grand impact sur la collecte de données de certaines enquêtes en 2020, non seulement en Belgique mais aussi dans d'autres pays européens. L'encadré 1 reprend des informations à ce sujet, en particulier pour l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC).

Encadré 1 Contribution de Statbel: influence de la pandémie de Covid-19 sur la collecte de données dans le cadre de SILC 2020

Le déclenchement de la pandémie de covid-19 en 2020 et les confinements qui ont suivi ont eu des répercussions énormes sur la collecte de données dans le cadre d'enquêtes sociales, pas seulement en Belgique, mais aussi dans d'autres pays européens. Cet encadré se limite à aborder l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC), mais les principes généraux peuvent certainement être appliqués à d'autres enquêtes.

Lorsque l'enquête EU-SILC est envisagée dans son contexte européen, il apparaît que, pour la majorité des pays, le confinement national est tombé pendant la période de collecte de données sur le terrain. En outre, dix pays - dont la Belgique - ont également collecté des données sur le terrain avant, pendant et après le confinement. En raison du confinement et des mesures en vigueur, vingt pays ont dû prendre des mesures ad hoc en rapport avec la méthodologie. La mesure la plus souvent appliquée (par exemple en Belgique, France et Luxembourg) est le passage de la méthode CAPI (interview personnel assistée par ordinateur ou *computer assisted personal interviewing*) à une variante téléphonique (CATI, interview téléphonique assistée par ordinateur ou *computer assisted telephone interviewing*). Les pays qui n'ont pas adopté de mesures ad hoc sont majoritairement des pays qui appliquent de manière standard la méthode CAWI (interview en ligne assistée par ordinateur ou *computer assisted web interviewing*) ou CATI (par exemple les Pays-Bas). Ces méthodes CATI peuvent être discriminatoires, il est ainsi, par exemple, particulièrement difficile d'inclure les malentendants et les personnes qui ne disposent pas de téléphone. Un deuxième type de mesures ad hoc a consisté à modifier l'enquête. Plusieurs pays ont raccourci l'enquête (par exemple la France ou le Luxembourg) pour qu'elle soit plus facile à réaliser par téléphone ou ont modifié les périodes de référence (périodes auxquelles les questions font référence, tels que, par exemple, *maintenant, lors d'une semaine typique* ou *au cours des 12 derniers mois*) pour renvoyer explicitement à la période hors Covid (par exemple la Slovaquie et la Grèce). Troisièmement, plusieurs pays ont modifié la période de présence sur le terrain (période pendant laquelle les enquêtes sont réalisées): elle a été prolongée ou interrompue (par exemple en Belgique, en France et en Autriche).

Ces changements n'ont eu qu'un impact marginal sur les taux de réponse totaux, qui sont restés relativement stables pour la plupart des pays. La conception longitudinale de l'EU-SILC implique toutefois qu'une partie de l'échantillon est renouvelée chaque année. Les nouveaux ménages étaient, en particulier, plus difficiles à atteindre en raison d'un manque d'informations (souvent absence de numéro de téléphone et/ou d'adresse mail), ce qui a conduit à des taux de réponse plus faibles dans plusieurs pays (principalement la Belgique, l'Irlande et la France). En revanche, certains pays n'ont exceptionnellement pas ajouté de nouveaux ménages et n'ont interrogé que les ménages du panel (par exemple le Luxembourg et la Pologne).

En Belgique, le travail de terrain pour l'enquête SILC 2020 a été interrompu temporairement pendant le confinement. Les interviews menées avant celui-ci ont été réalisées selon la méthode CAPI. Le travail de terrain a ensuite été relancé avec la méthode CATI, dans un premier temps auprès des ménages du panel, puis auprès des nouveaux ménages. Même si plus de 7.000 ménages ont été interrogés dans le cadre de l'édition belge de l'enquête 2020, formant ainsi le plus grand échantillon interrogé, le taux de réponse des nouveaux ménages est plus faible que d'accoutumée. Comme certains ménages ont été plus facilement ou difficilement accessibles, l'échantillon peut comporter un biais. Ce biais éventuel est corrigé pour autant que possible par le calcul de pondérations.

A l'instar des années précédentes, les données de l'édition belge de l'enquête SILC 2020 ont été collectées de manière scientifique, notamment grâce aux mesures ad hoc, et répondent aux normes de qualité. Néanmoins, elles ont été collectées dans des circonstances particulières et selon des modalités un peu différentes que dans le cadre de l'édition 2019 et précédentes. Ces différences peuvent avoir eu des répercussions sur les résultats, mais celles-ci ne peuvent pas être quantifiées. C'est pourquoi les résultats de SILC 2020 peuvent difficilement être comparés avec ceux de l'édition de 2019.

Sources: Statbel (2021), *Note méthodologique EU-SILC - Covid-19*, <https://statbel.fgov.be/fr/note-methodologique-eu-silc-covid-19> (consulté le 30/11/2021). Eurostat (2020), *Update - influence of COVID-19 on EU-SILC data collection in 2020 and 2021* (internal document).

1.2. Survol: tendances, objectifs et évaluations en 86 graphiques

La section 1.2 présente les 86 indicateurs de développement durable de ce rapport au moyen de 86 graphiques, classés en fonction des SDG (voir [tableau 8](#), p. 46). Les observations, les tendances et les extrapolations ou projections, ainsi que les objectifs à atteindre d'ici 2030 sont présentés sur une ligne du temps allant de 2000 à 2030. La tendance à long terme de chaque indicateur est évaluée par rapport à son objectif. Le résultat de l'évaluation est représenté par un pictogramme. Le guide de lecture présente succinctement les éléments constitutifs des graphiques. Le [chapitre 2](#) traite de la méthodologie d'évaluation et présente également un bilan de 51 indicateurs de développement durable.

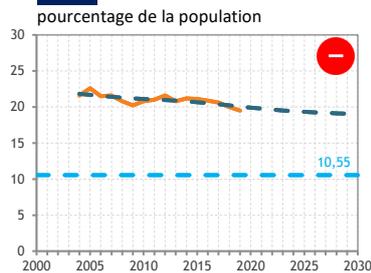
Guide de lecture des graphiques

| | | | | | |
|---|--|---|--------------------------------|---|--------------------------|
|  | observations pour l'évaluation |  | cible |  | favorable |
|  | tendance et extrapolation / projection |  | objectif = direction souhaitée |  | impossible / indéterminé |
| | |  | pas d'objectif / d'évaluation |  | défavorable |

indicators.be pour toutes les informations sur tous les indicateurs: chiffres depuis 1990, objectifs, lien avec les SDG, comparaisons internationales, ventilations par groupes de population, définitions, sources...

Cliquez sur un indicateur pour visiter sa page sur www.indicators.be.

1 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale



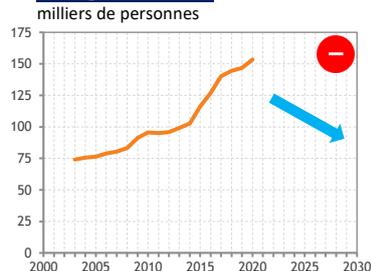
2 Très faible intensité de travail



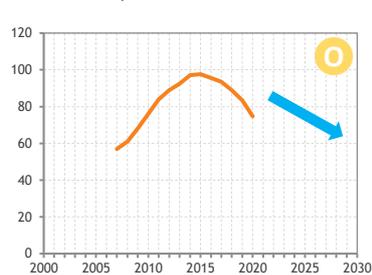
3 Privation matérielle sévère



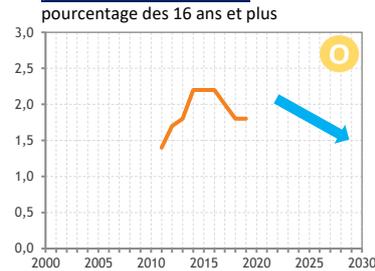
4 Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale



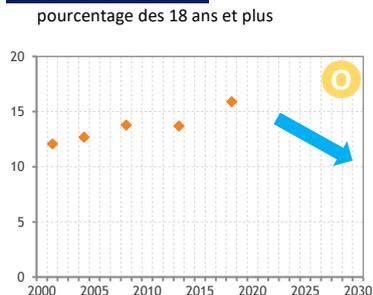
5 Surendettement des ménages



6 Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières



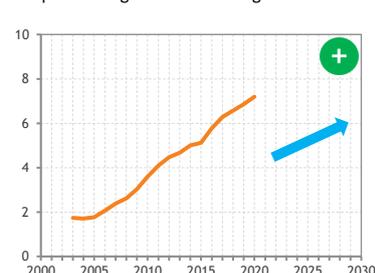
7 Obésité des adultes



8 Consommation de viande



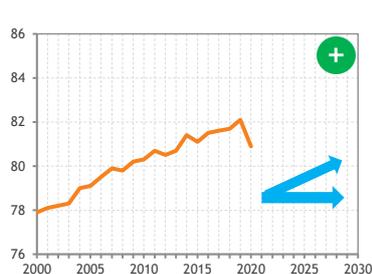
9 Surface en agriculture biologique



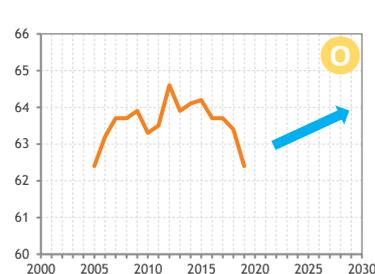
10 Pesticides agricoles



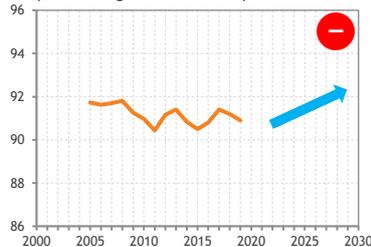
11 Espérance de vie



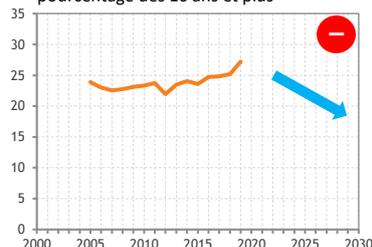
12 Espérance de vie en bonne santé



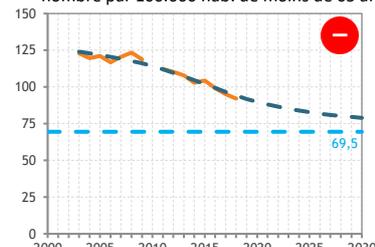
13 Santé perçue



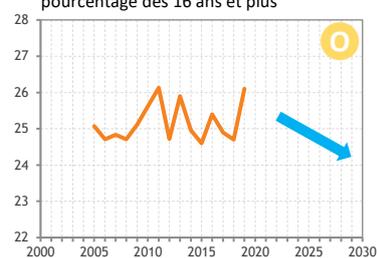
14 Limitation dans les activités quotidiennes



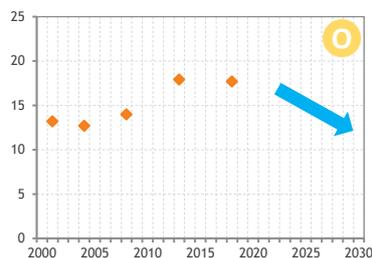
15 Décès prématurés dus aux maladies chroniques



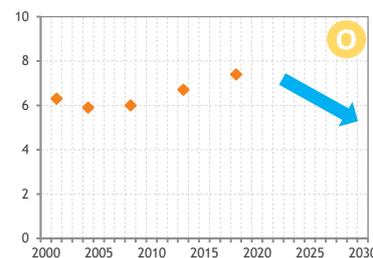
16 Maladie ou problème de santé de longue durée
pourcentage des 16 ans et plus



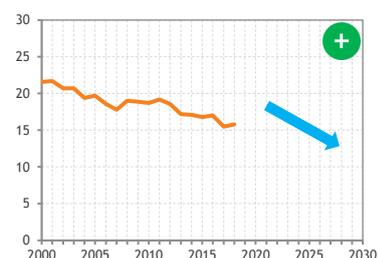
17 Détresse psychologique
pourcentage des 15 ans et plus



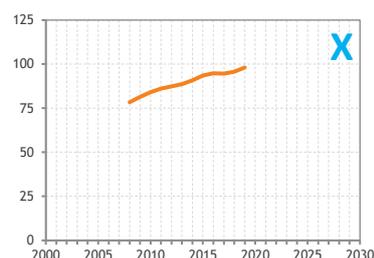
18 Dépression
pourcentage des 15 ans et plus



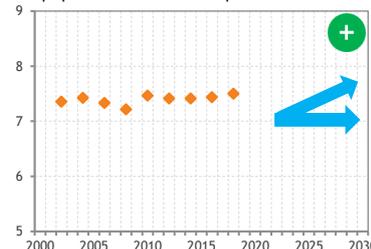
19 Suicide
nombre par 100.000 habitants



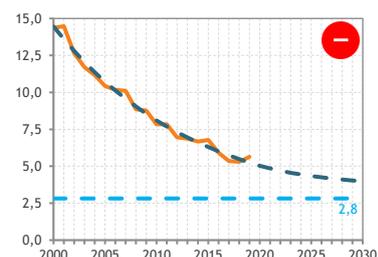
20 Médicaments psychotropes remboursés
doses par jour par 1.000 assurés



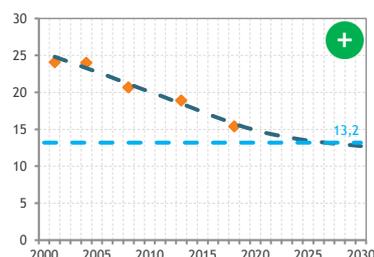
21 Évaluation de sa propre existence
score sur 10
population de 15 ans et plus



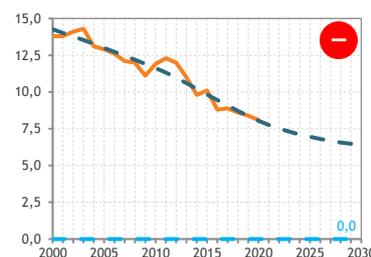
22 Morts sur les routes
nombre à 30 jours par 100.000 habitants



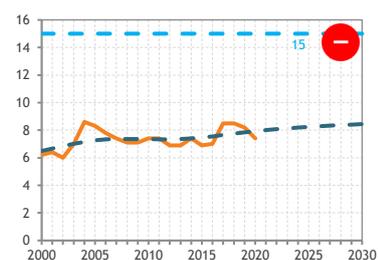
23 Fumeurs quotidiens
pourcentage des 15 ans et plus



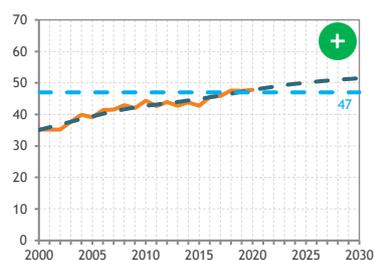
24 Décrochage scolaire
pourcentage des 18-24 ans



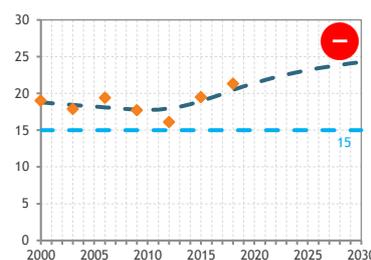
25 Formation tout au long de la vie
pourcentage des 25-64 ans



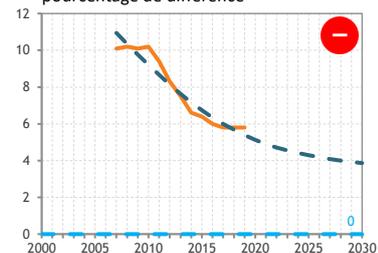
26 Diplômés de l'enseignement supérieur
pourcentage des 30-34 ans



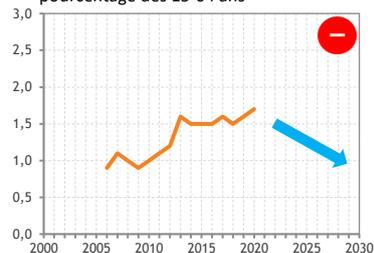
27 Maîtrise insuffisante de la lecture
pourcentage de jeunes âgés de 15 ans



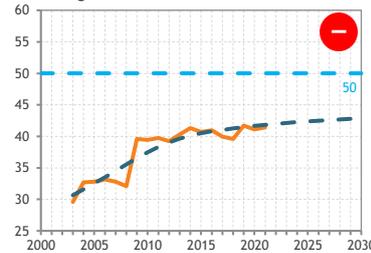
28 Écart salarial entre les femmes et les hommes – salaire horaire
pourcentage de différence



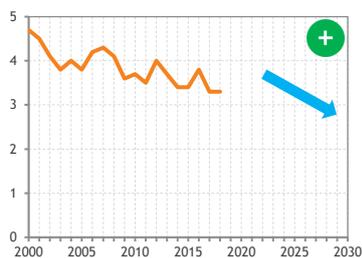
29 Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales
pourcentage des 15-64 ans



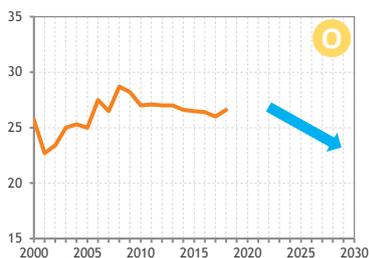
30 Femmes parlementaires
pourcentage des parlements nationaux et régionaux



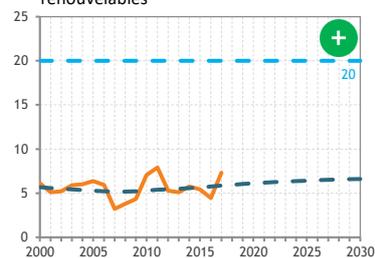
31 Nitrates dans les eaux de rivière
milligrammes NO₃-N par litre



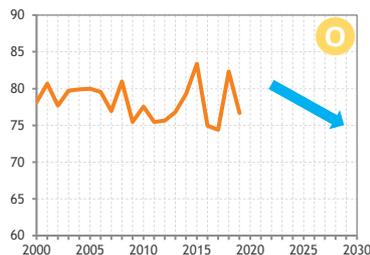
32 Nitrates dans les eaux souterraines
milligrammes NO₃-N par litre



33 Consommation d'eau
pourcentage des ressources en eaux douces renouvelables



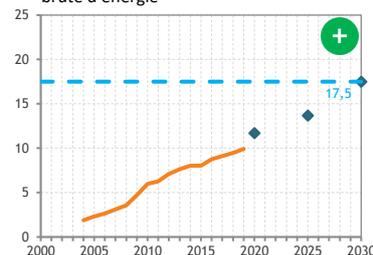
34 Dépendance énergétique
pourcentage de la consommation d'énergie



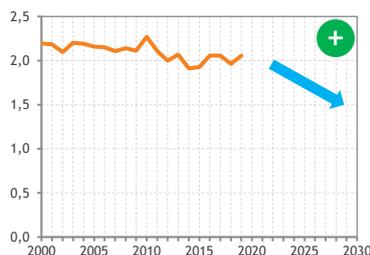
35 Logements sans chauffage adéquat
pourcentage de la population



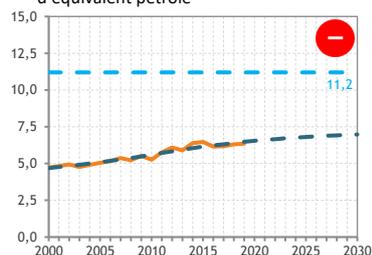
36 Énergies renouvelables
pourcentage de la consommation finale brute d'énergie



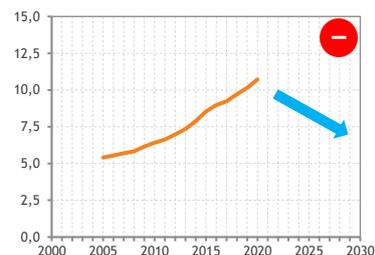
37 Consommation d'énergie primaire
exajoules



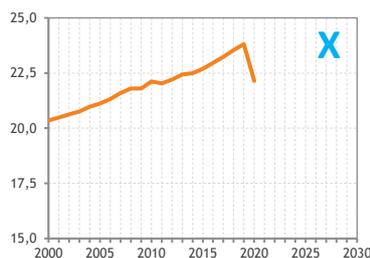
38 Productivité de l'énergie
euros chaînés (2010) par kilogramme d'équivalent pétrole



39 Incapacité de travail de longue durée
pourcentage de l'emploi, chômeurs compris



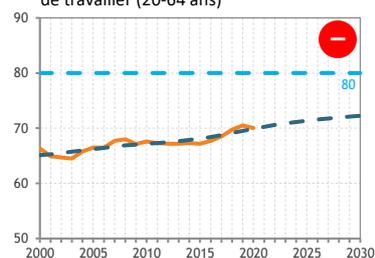
40 Consommation des ménages
milliers d'euros chaînés (2010) par habitant



41 Taux de chômage
pourcentage de la population active



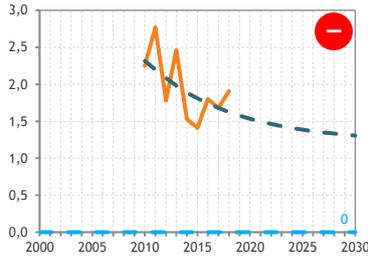
42 Taux d'emploi
pourcentage de la population en âge de travailler (20-64 ans)



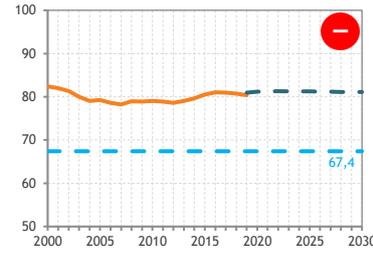
43 Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
pourcentage des 15-24 ans



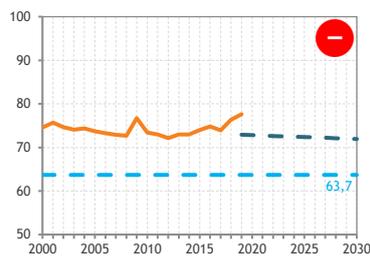
44 Accidents du travail mortels
nombre par 100.000 personnes employées



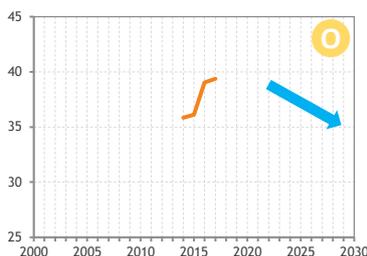
45 Transport de personnes en voiture
pourcentage du trafic en passagers-kilomètres



46 Transport de marchandises par la route
pourcentage du trafic en tonnes-kilomètres



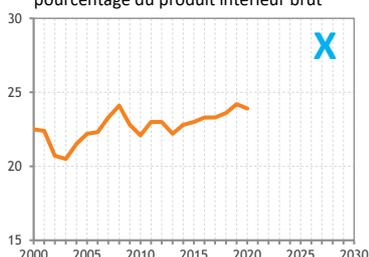
47 Congestion routière
heures par automobiliste moyen



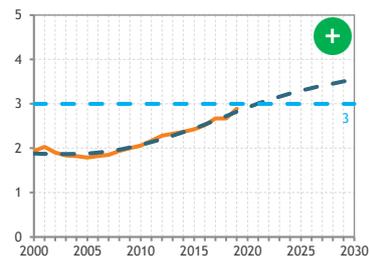
48 Stock de capital physique
pourcentage du produit intérieur brut



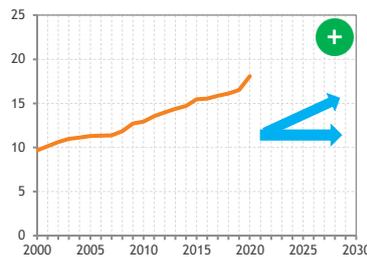
49 Investissements bruts dans le stock de capital physique
pourcentage du produit intérieur brut



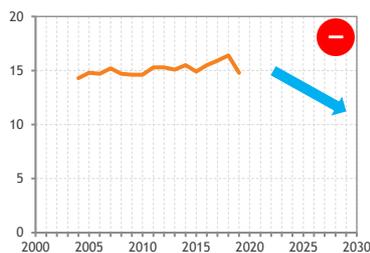
50 Recherche et développement
pourcentage du produit intérieur brut



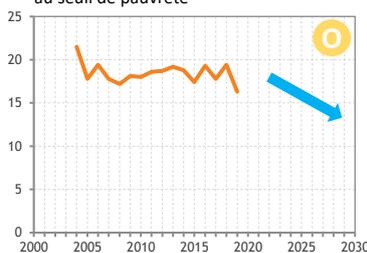
51 Stock de capital connaissance
pourcentage du produit intérieur brut



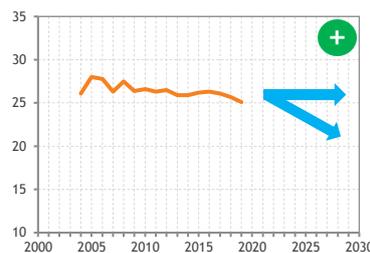
52 Risque de pauvreté
pourcentage de la population



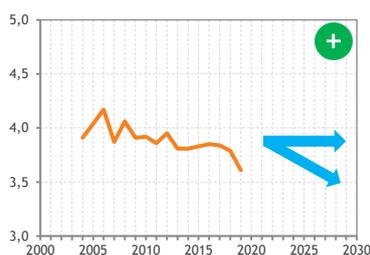
53 Intensité du risque de pauvreté
pourcentage de distance par rapport au seuil de pauvreté



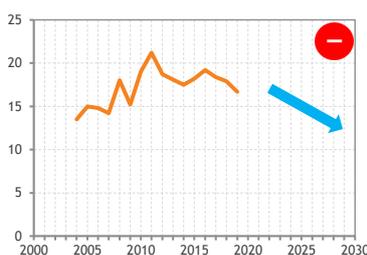
54 Inégalités de revenu: indice de Gini
échelle 0-100



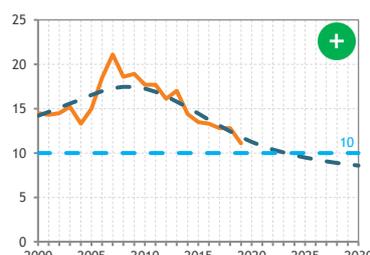
55 Inégalités de revenu: S80/S20



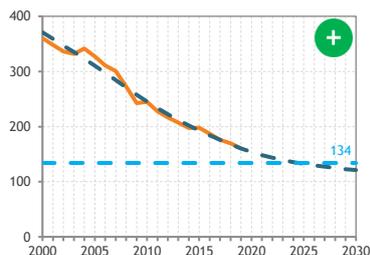
56 Logement inadéquat
pourcentage de la population



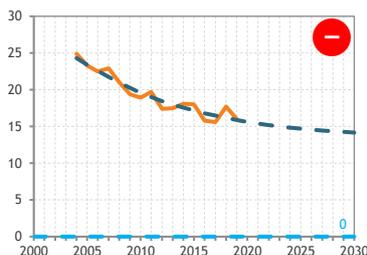
57 Exposition aux particules fines
microgrammes PM_{2,5} par mètre cube



58 Émissions d'oxydes d'azote
milliers de tonnes NO₂



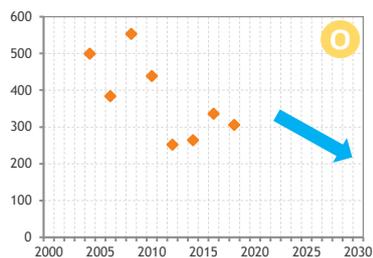
59 Pollution sonore
pourcentage de la population



60 Consommation intérieure de matières
tonnes par habitant



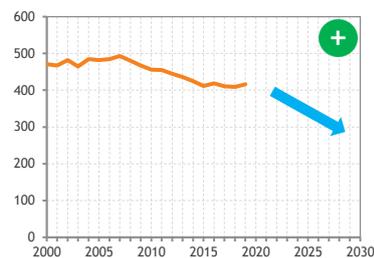
61 Déchets dangereux
kilogrammes par habitant



62 Recyclage des déchets
pourcentage des déchets municipaux



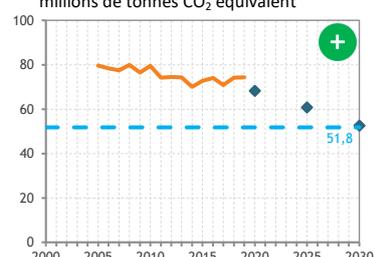
63 Déchets municipaux
kilogrammes par habitant



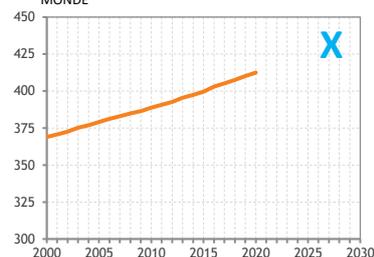
64 Émissions de gaz à effet de serre
millions de tonnes CO₂ équivalent



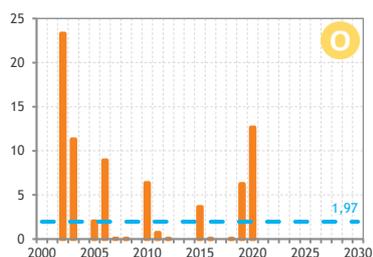
65 Émissions de gaz à effet de serre non-ETS
millions de tonnes CO₂ équivalent



66 Concentration atmosphérique de CO₂
parties par million MONDE



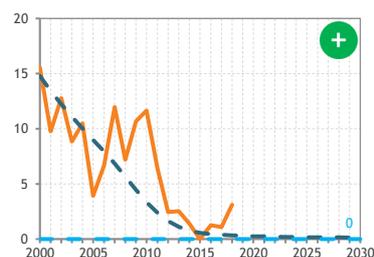
67 Victimes de catastrophes naturelles
nombre par 100.000 personnes



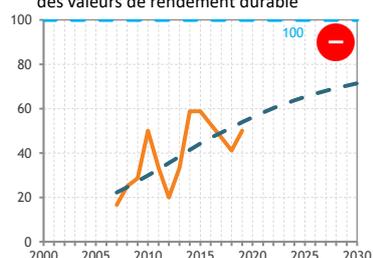
68 Contribution au fonds climat international
millions d'euros



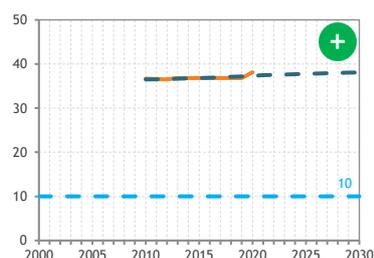
69 Pollution aux hydrocarbures
nombre par 100 heures de vol



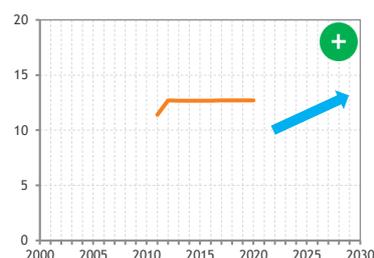
70 Pêche durable
pourcentage d'espèces de poissons à l'intérieur des valeurs de rendement durable



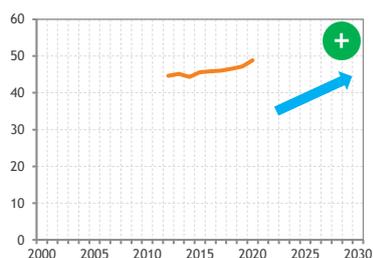
71 Surface marine en zone Natura 2000
pourcentage de la surface marine



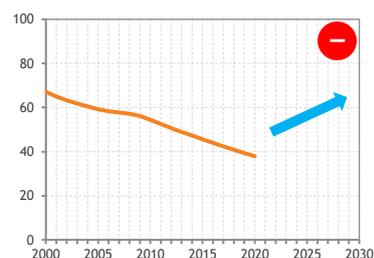
72 Surface terrestre en zone Natura 2000
pourcentage de la surface terrestre



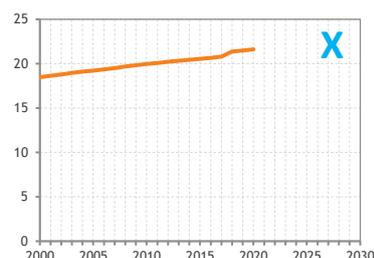
73 Forêts avec le label FSC ou PEFC
pourcentage de la surface forestière



74 Populations d'oiseaux des champs
indice 1990 = 100

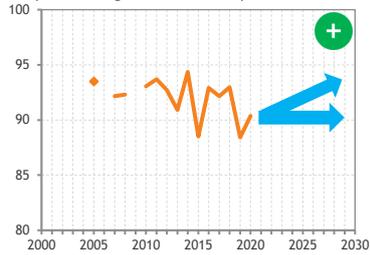


75 Surface bâtie
pourcentage de la surface continentale



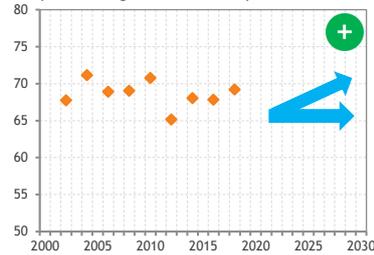
76 Support social

pouvoir compter sur un soutien en cas de besoin
pourcentage des 15 ans et plus



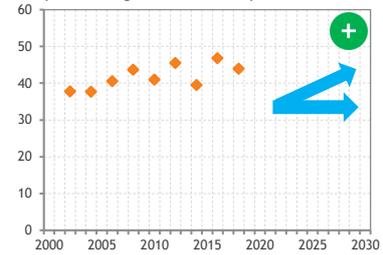
77 Contacts avec amis et famille

au moins une fois par semaine
pourcentage des 15 ans et plus

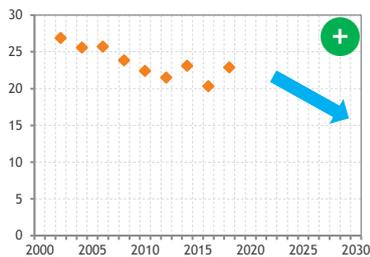


78 Confiance généralisée

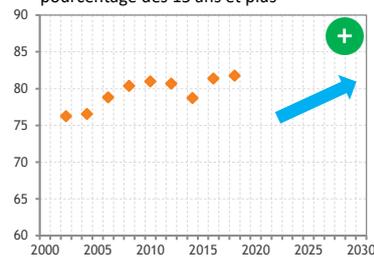
score de minimum 6 sur 10
pourcentage des 15 ans et plus



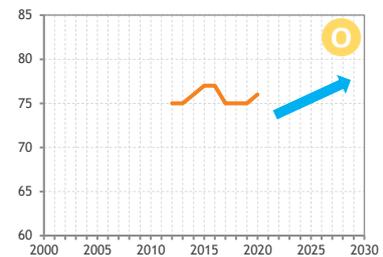
79 Victimes de cambriolage ou d'agression
pourcentage des 15 ans et plus



80 Sentiment de sécurité dans l'espace public
tout à fait en sécurité et en sécurité
pourcentage des 15 ans et plus

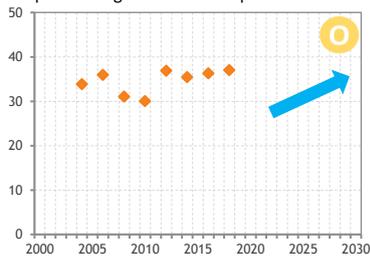


81 Indice de perception de corruption
score sur 100



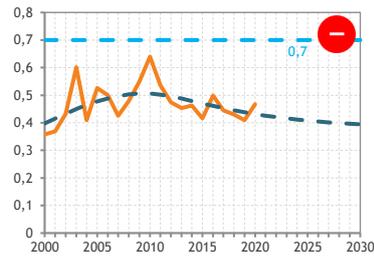
82 Confiance dans les institutions

score de minimum 6 sur 10
pourcentage des 15 ans et plus



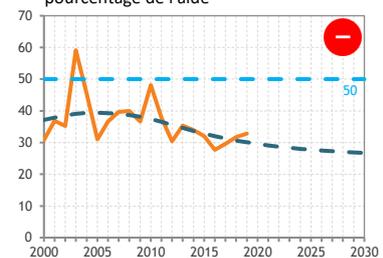
83 Aide publique au développement

pourcentage du revenu national brut



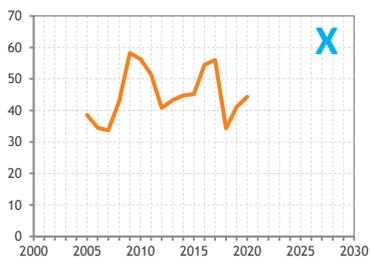
84 Aide publique au développement

aux pays les moins avancés
pourcentage de l'aide



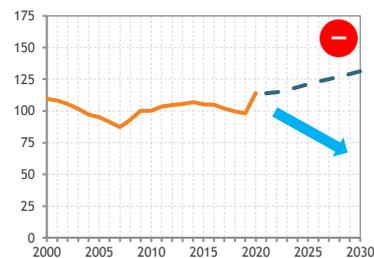
85 Position extérieure globale

pourcentage du produit intérieur brut



86 Dette publique

pourcentage du produit intérieur brut



2. Progrès des indicateurs

Ce chapitre propose une synthèse des évolutions des indicateurs de développement durable présentés dans ce rapport et sur le site internet www.indicators.be. Les *Sustainable development Goals* (SDG ou Objectifs de développement durable) adoptés par l'ONU en 2015 définissent la direction dans laquelle les indicateurs devraient évoluer, selon un large consensus sociétal. Dans une première section, le progrès des indicateurs vers ces objectifs est évalué. Une deuxième section analyse les ventilations de ces indicateurs selon différentes catégories de population.

La troisième section détaille la méthodologie utilisée pour procéder à cette évaluation. Deux méthodes différentes sont utilisées, selon que l'indicateur est pourvu d'une cible (objectif quantifié pourvu d'une échéance) ou pas. L'existence d'une cible associée à un indicateur permet en effet une évaluation plus précise que dans le cas contraire, pour lequel seule la direction de l'évolution de l'indicateur peut être évaluée. Il n'est alors pas possible de se prononcer sur le niveau actuel de l'indicateur ni sur la vitesse à laquelle il évolue. En résumé, lorsqu'une cible existe, l'évaluation détermine si la prolongation des tendances actuelles permet d'atteindre la valeur de la cible à l'échéance fixée. Lorsque l'indicateur n'est pas pourvu d'une cible, l'évaluation détermine si l'évolution historique de l'indicateur (depuis l'an 2000) se fait en direction de l'objectif ou pas.

2.1. Progrès des indicateurs vers leurs objectifs

Depuis 2005, le Bureau fédéral du Plan évalue le progrès des indicateurs de développement durable vers leurs objectifs dans un bilan. En 2017, l'évaluation nationale volontaire (Belgium, 2017) présentée à l'ONU incluait 34 indicateurs sélectionnés par l'Institut interfédéral de statistique (IIS), dont le choix a été validé par le gouvernement et par la société civile (CFDD, 2017). Ces 34 indicateurs ont été évalués dans le Rapport fédéral sur le développement durable de 2017 (BFP, 2017).

Le Rapport fédéral sur le développement durable de 2019 y ajoutait 17 indicateurs, sur la base de plusieurs critères: un total de 3 indicateurs par SDG et, si possible, l'existence d'une cible (objectif quantifié pourvu d'une échéance) et un lien avec les indicateurs de l'ONU (BFP, 2019). Ces 51 indicateurs sont également ceux du bilan présenté dans ce chapitre et ils sont tous inclus dans les 86 indicateurs de ce rapport. Le présent chapitre met à jour ce bilan avec les données disponibles début novembre 2021.

Ce bilan pourrait à l'avenir porter sur plus d'indicateurs et/ou des indicateurs différents. En effet, le Plan fédéral de développement durable (Gouvernement fédéral, 2021) prévoit au deuxième semestre de 2022 un débat sur ces indicateurs avec les conseils d'avis fédéraux, ce qui sera l'occasion d'en envisager un élargissement. Utiliser ce bilan permet de présenter une analyse équilibrée, avec 3 indicateurs par SDG. Les 35 autres indicateurs sont en effet répartis de façon peu homogène entre SDG: entre 10 indicateurs supplémentaires pour le SDG 3 (*Bonne santé et bien-être*), pour lequel de nombreux indicateurs sont disponibles, et aucun indicateur supplémentaire pour les SDG 5 (*Égalité entre les sexes*), SDG 6 (*Eau propre et assainissement*) et SDG 14 (*Vie aquatique*), pour lesquels les données sont plus difficiles à rassembler.

L'évaluation de ces 35 indicateurs donnent des résultats cohérents avec celle des 51 indicateurs du bilan. Il faut toutefois noter que 6 d'entre eux ne peuvent pas être évalués, soit parce qu'il n'est pas possible

de déterminer une direction souhaitée pour ces indicateurs (par exemple: [Consommation des ménages](#) et [Position extérieure globale](#)), soit parce qu'il s'agit d'un indicateur mondial ([Concentration atmosphérique de CO₂](#)) qui ne peut pas être évalué au niveau de la Belgique.

Les données utilisées dans cette évaluation portent sur la période 2000-2020 (ou une période plus courte, en fonction de la disponibilité des données), même si pour certains indicateurs, des données remontant jusque 1990 sont publiées. L'année 2000 a été choisie comme point de départ de l'évaluation car les SDG, qui fixent des objectifs à l'horizon 2030, ont été adoptés en 2015, qui divise en deux parties égales la période 2000-2030.

La pandémie a entraîné des interruptions et des décalages dans le travail de terrain de l'enquête SILC. Comme certains ménages ont été plus facilement ou difficilement accessibles, l'échantillon peut comporter un biais. Ce biais éventuel est corrigé pour autant que possible par le calcul de pondérations. Statbel signale à cet égard qu'"Il s'avère, par conséquent, difficile de comparer les résultats de SILC 2020 avec ceux de SILC 2019" (StatBel, 2021). L'encadré 1 (p. 9) contextualise ceci et donne plus de détails sur la collecte de données. En tenant compte de tous ces éléments, les données de 2020 n'ont pas été utilisées dans le bilan.

En outre, étant donné que l'évaluation réalisée dans le bilan porte sur les évolutions à long terme (de 2004 à 2019 dans le cas des indicateurs SILC), une année supplémentaire de données a peu d'influence sur le résultat de l'évaluation.

Tableau 2 Bilan 2021 du progrès de la Belgique vers les SDG - 51 indicateurs

| SDG | Indicateur | Composante | Objectif | Évaluation |
|--|--|------------------|---|------------|
| 1 – Pas de pauvreté – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde | | | | |
|  | 1. Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ^{SILC} | Sociale | 10,55% | – |
| | 2. Très faible intensité de travail ^{SILC} | Sociale | ↘ | ○ |
| | 5. Surendettement des ménages | Sociale | ↘ | ○ |
| 2 – Faim "zéro" – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable | | | | |
|  | 7. Obésité des adultes | Sociale | ↘ | ○ |
| | 8. Consommation de viande | Environnementale | ↘ | + |
| | 9. Surface en agriculture biologique | Environnementale | ↗ | + |
| 3 – Bonne santé et bien-être – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge | | | | |
|  | 12. Espérance de vie en bonne santé | Sociale | ↗ | ○ |
| | 15. Décès prématurés dus aux maladies chroniques | Sociale | 69,5 par 100.000 <65 | – |
| | 23. Fumeurs quotidiens | Sociale | 13,2% | + |
| 4 – Éducation de qualité – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie | | | | |
|  | 24. Décrochage scolaire | Sociale | 0% (18-24) | – |
| | 25. Formation tout au long de la vie | Sociale | 15% | – |
| | 27. Maîtrise insuffisante de la lecture | Sociale | 15% | – |
| 5 – Égalité entre les sexes – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles | | | | |
|  | 28. Ecart salarial entre les femmes et les hommes | Sociale | 0% | – |
| | 29. Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales | Sociale | ↘ | – |
| | 30. Femmes parlementaires | Sociale | 50% | – |
| 6 – Eau propre et assainissement – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau | | | | |
|  | 31. Nitrates dans les eaux de rivière | Environnementale | ↘ | + |
| | 32. Nitrates dans les eaux souterraines | Environnementale | ↘ | ○ |
| | 33. Consommation d'eau | Environnementale | 20% | + |
| 7 – Énergie propre et d'un coût abordable – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable | | | | |
|  | 35. Logements sans chauffage adéquat ^{SILC} | Sociale | 0% | – |
| | 36. Énergies renouvelables ^{PROJ} | Environnementale | 17,5% | + |
| | 38. Productivité de l'énergie | Economique | 11,2 € ₂₀₁₀ / kg. eq. pétrol | – |
| 8 – Travail décent et croissance économique – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous | | | | |
|  | 41. Taux de chômage | Sociale | ↘ | ○ |
| | 43. Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation | Sociale | 8,2% | + |
| | 44. Accidents du travail mortels | Sociale | 0 | – |
| 9 – Industrie, innovation et infrastructure – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation | | | | |
|  | 45. Transport de personnes en voiture ^{PROJ} | Economique | 67,4% | – |
| | 46. Transport de marchandises par la route ^{PROJ} | Economique | 63,7% | – |
| | 50. Recherche et développement | Economique | 3% PIB | + |
| 10 – Inégalités réduites – Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre | | | | |
|  | 52. Risque de pauvreté ^{SILC} | Sociale | ↘ | – |
| | 53. Intensité du risque de pauvreté ^{SILC} | Sociale | ↘ | ○ |
| | 54. Inégalités de revenu: Indice de Gini ^{SILC} | Sociale | ↗/↘ | + |

| SDG | Indicateur | Composante | Objectif | Évaluation |
|--|---|------------------|---|------------|
| 11 – Villes et communautés durables – <i>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</i> | | | | |
|  | 56. Logement inadéquat ^{SILC} | Sociale | ↘ | – |
| | 57. Exposition aux particules fines | Environnementale | 10 µg PM _{2,5} /m ³ | + |
| | 59. Pollution sonore ^{SILC} | Environnementale | 0 | – |
| 12 – Consommation et production responsables – <i>Établir des modes de consommation et de production durables</i> | | | | |
|  | 60. Consommation intérieure de matières | Economique | ↘ | + |
| | 61. Déchets dangereux | Environnementale | ↘ | 0 |
| | 62. Recyclage des déchets | Economique | ↗ | 0 |
| 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques – <i>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</i> | | | | |
|  | 65. Emissions de gaz à effet de serre non-ETS ^{PROJ} | Environnementale | 51,8 Mt CO ₂ -eq. | + |
| | 67. Victimes de catastrophes naturelles | Sociale | 1,97 par 100.000 | 0 |
| | 68. Contribution au fonds climat international | Gouvernance | ↗ | 0 |
| 14 – Vie aquatique – <i>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</i> | | | | |
|  | 69. Pollution aux hydrocarbures | Environnementale | 0 | + |
| | 70. Pêche durable | Environnementale | 100% | – |
| | 71. Surface marine en zone Natura 2000 | Environnementale | 10% | + |
| 15 – Vie terrestre – <i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i> | | | | |
|  | 72. Surface terrestre en zone Natura 2000 | Environnementale | ↗ | + |
| | 73. Forêts avec le label FSC ou PEFC | Environnementale | ↗ | + |
| | 74. Populations d'oiseaux des champs | Environnementale | ↗ | – |
| 16 – Paix, justice et institutions efficaces – <i>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</i> | | | | |
|  | 80. Sentiment de sécurité dans l'espace public | Sociale | ↗ | + |
| | 81. Indice de perception de corruption | Gouvernance | ↗ | 0 |
| | 82. Confiance dans les institutions | Gouvernance | ↗ | 0 |
| 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs – <i>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</i> | | | | |
|  | 83. Aide publique au développement | Gouvernance | 0,7% rnb | – |
| | 84. Aide publique au développement aux pays les moins avancés | Gouvernance | 50% APD | – |
| | 86. Dette publique ^{PROJ} | Economique | ↘ | – |

SILC - Indicateurs évalués sur la période allant jusqu'à 2019 (voir ci-dessus).

PROJ - Évaluation sur la base de projections existantes.

Les 5 colonnes indiquent:

- l'objectif de l'ONU ou SDG (*Sustainable Development Goal*), accompagné de son logo et de sa description courte et complète;
- la dénomination et le numéro de l'indicateur (liste complète voir [tableau 8](#), p. 46);
- la composante du développement durable: sociale, environnementale, économique, gouvernance;
- l'objectif: la cible que l'indicateur doit atteindre en 2030 lorsqu'elle existe ou, à défaut, la direction de l'évolution souhaitée pour l'indicateur;
- le résultat de l'évaluation, symbolisé par un pictogramme: évolution favorable +, défavorable – ou indéterminée 0 - voir [tableau 3](#) (p. 26) et [tableau 4](#) (p. 27).

2.1.1. Evolutions selon les quatre composantes du développement durable

Le bilan des 51 indicateurs est présenté au [tableau 2](#), p. 19. L'évaluation des 86 indicateurs (lorsqu'elle est calculable) est renseignée sur www.indicators.be.

En tenant compte de l'ensemble des 51 indicateurs, il n'y a pas de tendance nette qui se dégage du bilan.

- Pour les 26 indicateurs qui disposent d'une cible, 9 devraient l'atteindre en prolongeant les tendances actuelles, tandis que 16 ne devraient pas l'atteindre. Pour un indicateur ([Victimes de catastrophes naturelles](#)), les données observées sont trop variables et ne peuvent être extrapolées.
- Pour les 25 indicateurs qui ne disposent pas d'une cible, 8 évoluent dans la direction de leur objectif entre 2000 et 2020, tandis que 5 évoluent en sens contraire. Pour les 12 indicateurs restants, l'évolution est stable ou indéterminée.

Au total, l'évaluation est défavorable ou indéterminée pour 33 indicateurs sur 51. Pour ces indicateurs, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU. Les 51 indicateurs peuvent être répartis entre les quatre composantes du développement durable: sociale, environnementale, économique et gouvernance.

Sur les 23 indicateurs de la **composante sociale**, 4 évolutions sont favorables: les [Fumeurs quotidiens](#) et [Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation](#) (avec une cible), l'[Inégalité de revenu: indice de Gini](#) et le [Sentiment de sécurité dans l'espace public](#) (pas de cible). Il y a 12 évolutions défavorables (dont 9 avec une cible), parmi lesquels le [Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale](#), les [Décès prématurés dus aux maladies chroniques](#) et le [Décrochage scolaire](#). La composante sociale comprend aussi sept indicateurs dont l'évolution est incertaine ou l'évaluation impossible, par exemple l'[Obésité des adultes](#) et le [Taux de chômage](#).

Les seize indicateurs de la **composante environnementale** montrent 11 évolutions favorables (dont 6 avec une cible), comme la [Consommation de viande](#), la [Consommation d'eau](#), la [Pollution aux hydrocarbures](#) et les [Forêts avec le label FSC ou PEFC](#). Dans cette composante, il y a 3 évolutions défavorables (dont 2 avec une cible): la [Pollution sonore](#), la [Pêche durable](#) et la [Population d'oiseaux des champs](#). Deux indicateurs se caractérisent par une évolution incertaine: les [Déchets dangereux](#) et les [Nitrates dans les eaux souterraines](#).

L'indicateur des [Émissions de gaz à effet de serre non-ETS](#) est un bon exemple des limites de cette évaluation. L'évaluation actuelle est favorable, la cible (réduction de 35% entre 2005 et 2030) devant être atteinte selon les projections (scénario "avec mesures supplémentaires") du *Plan national énergie climat* de 2019 (Belgique, 2019). Toutefois, cette cible devrait être renforcée suite à l'engagement européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% en 2030. La cible belge pour cet indicateur devrait être revue pour atteindre -47% selon les propositions de la Commission européenne. De nouvelles politiques seront certainement également mises en œuvre. Dans la présente évaluation, faite à tendance inchangée, il n'est évidemment pas encore possible de prendre en compte ni ces changements d'objectif ni les attentes sur de nouvelles politiques.

Les sept indicateurs de la **composante économique** comptent 2 évolutions favorables: la [Recherche et développement](#) (avec une cible) et la [Consommation intérieure de matières](#) (pas de cible). Cette composante inclut aussi quatre évolutions défavorables pour les indicateurs suivants: la [Productivité énergétique](#), le

[Transport de personnes en voiture](#), le [Transport de marchandises par la route](#) (les trois avec une cible) et la [Dette publique](#) (pas de cible). Une seule évaluation est indéterminée, pour le [Recyclage des déchets](#).

Finalement, il y a cinq indicateurs dans la **composante gouvernance**. Deux d'entre eux connaissent une évolution défavorable: l'[Aide publique au développement](#) et l'[Aide publique au développement aux pays les moins avancés](#). Ces deux indicateurs ont une cible qui ne serait pas atteinte si les tendances actuelles devaient se poursuivre. Trois indicateurs en matière de gouvernance affichent une évolution incertaine: l'[Indice de perception de la corruption](#), la [Confiance dans les institutions](#) et la [Contribution au fonds climat international](#).

2.1.2. Tendances par SDG

Les problématiques couvertes par chaque SDG sont vastes. En témoigne notamment le fait qu'en moyenne il y a 10 sous-objectifs pour détailler chaque SDG. Trois indicateurs par SDG, voire quelques-uns de plus, ne permettent évidemment pas de définir une tendance générale pour un SDG. Ce point se limite donc à identifier les SDG pour lesquels les évaluations des trois indicateurs du bilan pointent dans la même direction.

Les meilleurs résultats sont obtenus pour le SDG 2 (*Faim "zéro"*) et le SDG 6 (*Eau propre et assainissement*). Pour le SDG 2, deux évaluations sont favorables et l'évaluation du troisième est indéterminée. Ces trois indicateurs sont dépourvus de cible, ce qui relativise la portée de cette évaluation. Pour le SDG 6, un indicateur devrait atteindre sa cible en prolongeant les tendances actuelles, un autre évolue dans la bonne direction et l'évaluation du troisième est indéterminée. La prise en compte des 35 indicateurs supplémentaires n'apporte qu'un indicateur supplémentaire pour le SDG 2 ([Pesticides agricoles](#)) et aucun pour le SDG 6. Cet indicateur est également évalué favorablement.

La situation est préoccupante pour le SDG 4 (*Éducation de qualité*), le SDG 5 (*Égalité entre les sexes*) et le SDG 17 (*Partenariat pour la réalisation des objectifs*). Pour ces SDG, les trois indicateurs ont une évaluation défavorable. En outre, tous leurs indicateurs (sauf un pour le SDG 5 et un pour le SDG 17) sont pourvus de cibles. Ces évaluations sont donc plus pertinentes que les évaluations faites pour les SDG 2 et 6 ci-dessus car elles prennent en compte le niveau de l'indicateur et pas seulement son évolution. La prise en compte des 35 indicateurs supplémentaires apporte un indicateur supplémentaire pour le SDG 4 ([Diplômés de l'enseignement supérieur](#)), qui évolue favorablement, et un indicateur pour le SDG 17 ([Position extérieure globale](#)) qui ne peut pas être évalué.

Pour les autres SDG, il n'y a pas de tendance claire qui se dégage car les indicateurs ont des évaluations qui pointent dans différentes directions.

2.2. Ventilations

Les valeurs et les évolutions d'un même indicateur sont souvent différentes pour des catégories différentes de la population. De nombreux indicateurs (57 sur 86) sont donc ventilés suivant des catégories pertinentes de la population, comme décrit au [tableau 9](#), p. 49. Ces ventilations ont principalement été

faites selon le sexe, le niveau de revenu, le niveau d'éducation et l'âge. Les ventilations selon les 3 régions du pays sont également présentées, mais sans analyse.

Les ventilations **selon le sexe** (40 indicateurs) montrent que beaucoup de différences diminuent (*[l'Espérance de vie](#)*, le *[Taux de chômage](#)*, le *[Taux d'emploi](#)*). Toutefois, quelques indicateurs comme l'*[Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales](#)*, l'*[Incapacité de travail de longue durée](#)* ou les *[Diplômés de l'enseignement supérieur](#)* montrent une augmentation des écarts. Plusieurs indicateurs de pauvreté (*[Risque de pauvreté ou d'exclusions sociale](#)*, *[Très faible intensité de travail](#)*, *[Privation matérielle sévère](#)*, *[Risque de pauvreté](#)*) qui montraient une augmentation des écarts entre 2015 et 2018, voient ces écarts diminuer en 2019. Mais, l'enquête permettant le calcul de ces indicateurs ayant été revue en profondeur en 2019 pour une meilleure précision de ceux-ci, il est difficile de dire quelle est l'influence de ce changement de méthodologie sur cette observation pour 2019.

L'analyse de ces ventilations qui avait été faite dans le précédent rapport (BFP/ICN, 2021) n'est pas modifiée par les évolutions récentes. Ces ventilations montrent que la situation des femmes sur le marché du travail s'est améliorée, bien que leur incapacité de longue durée ait augmenté plus rapidement que celle des hommes. De même, la conciliation du travail et de la vie privée est de plus en plus difficile pour les femmes et elles affirment avoir davantage de problèmes de santé affectant leurs activités quotidiennes. Les femmes sont également plus confrontées à des situations de pauvreté que les hommes. Cependant, les femmes sont confrontées à moins de maladies chroniques que les hommes et elles sont moins victimes d'accidents de la route et fument moins. Au cours de la période considérée, ces derniers indicateurs sont restés assez stables pour les femmes, tandis que ceux des hommes se sont améliorés.

Pour les ventilations **selon le niveau de revenu** (vingt indicateurs), l'analyse montre, sans surprise, une situation plus favorable pour les catégories ayant les revenus les plus élevés. Les indicateurs de pauvreté du SDG 1, comme la *[Privation matérielle sévère](#)*, sont très élevés dans le premier quintile (les 20% les plus pauvres) et faibles ou très faibles dans les autres quintiles. Les indicateurs de santé (SDG 3) montrent une amélioration régulière avec le niveau de revenu. Quant aux indicateurs du SDG 16, ils montrent que pour les quintiles ou niveaux de revenus les plus élevés, la confiance est plus grande, le sentiment de sécurité est plus élevé et les cambriolages et les agressions plus fréquentes. Les contacts sociaux sont également plus élevés pour les deux quintiles supérieurs; c'est le quintile 3 (revenus moyens) qui montre les moins bons résultats pour cet indicateur. Trois indicateurs sont ventilés selon le fait que les ménages se situent au-dessus ou en-dessous du seuil de risque de pauvreté. Dans le cas des *[Logements sans chauffage adéquat](#)*, la différence entre les deux catégories est élevée (13% pour ceux qui se trouvent en-dessous et 2% pour ceux qui se trouvent au-dessus du seuil de risque de pauvreté en 2019). Cette différence est moins élevée pour les *[Logements inadéquats](#)* (24% versus 16%) et l'exposition à la *[Pollution sonore](#)* (20% versus 15%).

Les ventilations **selon le niveau d'éducation** (onze indicateurs) montrent, également sans surprise, que les personnes avec un meilleur niveau d'éducation vivent dans des conditions plus favorables. Pour ces ventilations, il faut remarquer ce qui suit.

- Les personnes ayant au mieux un diplôme secondaire inférieur sont particulièrement défavorisées. L'écart entre cette catégorie et les autres (au moins un diplôme du secondaire supérieur) est en

général très élevé. Le [Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale](#) est par exemple de 9% avec un diplôme de l'enseignement supérieur mais il est de 32% avec un diplôme au mieux du secondaire inférieur.

- Les différences persistent et ont en général tendance à augmenter. C'est le cas en particulier pour les [Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation](#), le [Risque de pauvreté](#) et les [Fumeurs quotidiens](#).
- Deux indicateurs montrent une diminution de l'écart selon le niveau d'éducation: la [Privation matérielle sévère](#) et le [Report de soins de santé pour raisons financières](#).

Les ventilations **par catégorie d'âge** (dix-sept indicateurs) montrent qu'il existe des différences de niveau liées à l'âge: santé, incapacité de travail, taux d'emploi, chômage etc. Il n'y a pas de tendance générale qui se dégage des évolutions de ces ventilations. Dans le cas du [Risque de pauvreté](#), la situation s'est nettement améliorée pour les 65 ans et plus jusqu'en 2015, alors que la situation des autres catégories se détériorait lentement. Après 2015, la situation s'est lentement détériorée pour toutes les catégories d'âge. Étant donné le changement méthodologique de 2019 pour cet indicateur, il est aujourd'hui difficile de dire si 2019 est dans la prolongation de ces dernières années. Le [Taux d'emploi](#), lui, continue à s'améliorer régulièrement, en particulier pour la population active au-delà de 55 ans. L'[Incapacité de travail de longue durée](#) est par contre en augmentation, tant chez les personnes de 25 à 49 ans que chez celles de 50 à 64 ans.

2.3. Méthodes d'évaluation des tendances des indicateurs

L'existence d'une cible associée à un indicateur permet une évaluation plus précise que dans le cas contraire, pour lequel seule la direction de l'évolution de l'indicateur peut être évaluée. Il n'est alors pas possible de se prononcer sur le niveau actuel de l'indicateur ni sur la vitesse à laquelle il évolue. Cette section propose donc deux méthodes différentes pour évaluer les indicateurs, correspondant à l'existence ou à l'absence de cible pour chaque indicateur.

2.3.1. Évaluation lorsqu'il existe une cible

Lorsque l'indicateur est pourvu d'une cible, l'évaluer revient à répondre à la question suivante: l'évolution attendue de l'indicateur sur la période 2015-2030 permet-elle d'atteindre la valeur de la cible à l'échéance fixée?

Pour chaque indicateur, la cible correspondante est reprise dans la colonne *Objectif* du [tableau 2](#), p. 19. Les cibles des indicateurs sont définies à partir de décisions politiques. Elles proviennent de la liste des sous-objectifs de l'ONU (ONU, 2015). Mais si cette source ne permet pas d'établir une cible, d'autres engagements de la Belgique ont été utilisés: la *Stratégie Europe 2020* (Commission européenne, 2010), le *Programme national de réforme* (Gouvernement belge, 2020), la *Vision fédérale à long terme de développement durable* (Moniteur belge, 2013) et des engagements internationaux auxquels la Belgique a souscrit. Au total, 26 indicateurs sur les 51 du bilan sont pourvus d'une cible. Sur les 86 indicateurs de développement durable, 5 indicateurs supplémentaires sont également pourvus d'une cible.

Dans un certain nombre de cas, il existe des projections "à politique inchangée" réalisées dans des publications du BFP ou dans des documents officiels belges. Ces projections peuvent être utilisées pour décrire l'évolution attendue des indicateurs.

De telles projections sont utilisées pour les indicateurs suivants:

- *Énergies renouvelables* (Belgique, 2019);
- *Transport de personnes en voitures*, part modale (Daubresse *et al.*, 2019);
- *Transport de marchandises par la route*, part modale (Daubresse *et al.*, 2019);
- *Émissions de GES* et *Émissions de GES non-ETS* (CONCERE et Commission nationale climat, 2019);

Lorsque ces projections à politique inchangée n'existent pas, une méthode de calcul de tendance, puis d'extrapolation de cette tendance est utilisée. La méthode employée dans ce rapport consiste à calculer un *trend* avec la méthode de Hodrick-Prescott (Hodrick et Prescott, 1997) et à procéder à une extrapolation de ce *trend* jusqu'en 2030. Le *trend* est calculé à partir des données de la période 2000-2020 (ou sur la période de disponibilité des données si cette période est plus courte). L'année 2000 comme point de départ a été choisie pour que la période d'observation soit de durée semblable à la période 2015-2030 sur laquelle portent les objectifs de l'ONU.

Lorsqu'un indicateur montre une grande variabilité sur la période 2000-2020, la tendance calculée ne donne pas une information pertinente sur l'évolution moyenne de l'indicateur. L'évaluation de cet indicateur ne peut alors pas être faite suivant cette méthode. Dans cet exercice, c'est le cas pour l'indicateur sur les [Victimes de catastrophes naturelles](#), à cause du caractère erratique et de l'ampleur très variable des catastrophes naturelles.

La méthode de Hodrick-Prescott utilise un paramètre arbitraire λ , souvent égal à 100 pour des données annuelles dans la littérature consultée. C'est cette valeur qui est utilisée dans ce rapport. Si λ prend des valeurs très grandes (tend vers l'infini), le *trend* devient une droite de régression, tandis que si λ prend des valeurs très petites (tend vers 0), le *trend* devient égal à la série observée.

L'extrapolation est construite en faisant diminuer progressivement le taux de croissance de la dernière année calculée du *trend*, en le multipliant par 0,9 chaque année. Ce choix permet de construire une extrapolation qui n'augmente pas de façon exponentielle, ce qui est plus réaliste pour le long terme.

Le [tableau 3](#) explique les trois résultats possibles de cette évaluation. A priori, cette méthode ne donne que deux résultats possibles: soit la cible est atteinte (évaluation favorable), soit elle ne l'est pas (évaluation défavorable). Pour prendre en compte une certaine incertitude dans les projections, les indicateurs dont la projection des tendances ne permet pas d'atteindre la cible en 2030, mais en sont toutefois proches, sont également évalués favorablement. Une marge de 10% a été arbitrairement choisie. Pour établir cette marge, la différence entre le niveau de 2015 et le niveau de la cible en 2030 est calculée. Si la projection en 2030 montre que plus de 90% de cette différence a été comblée (il reste donc moins de 10% du chemin à parcourir), alors l'évaluation est favorable.

L'indicateur [Pollution aux hydrocarbures](#) est un cas particulier, car exceptionnellement, il était égal à zéro en 2015, ce qui est également la cible. La règle définie ci-dessus n'est donc pas applicable. Toutefois, l'extrapolation de cet indicateur prolonge la décroissance rapide observée depuis 2000 (16 pollutions constatées par cent heures de vol), pour atteindre 0,14 pollutions en 2030. L'évolution de cet indicateur est dans ce cas arbitrairement considérée comme favorable.

Dans certains cas, l'évaluation est impossible pour des raisons techniques, par exemple lorsqu'il n'y a pas assez de données disponibles ou lorsque la grande variabilité de l'indicateur empêche d'établir un *trend*. Un troisième résultat d'évaluation a donc été ajouté (évaluation impossible). C'est le cas pour l'indicateur [Victimes de catastrophes naturelles](#).

Tableau 3 Évaluation d'un indicateur avec une cible

| Évaluation | Icône |
|--|---|
| Évolution favorable: la prolongation de la tendance actuelle jusqu'en 2030 permet d'atteindre la cible ou de s'en approcher (seuil de 10%, voir texte ci-dessus). |  |
| Évolution défavorable: la prolongation de la tendance actuelle jusqu'en 2030 ne permet pas d'atteindre la cible, ni de s'en approcher suffisamment (seuil de 10%, voir texte ci-dessus). |  |
| Évaluation impossible. |  |

2.3.2. Évaluation lorsqu'il n'existe pas de cible

Lorsqu'un indicateur a un objectif, mais pas de cible, seule la direction dans laquelle l'indicateur doit évoluer peut être déterminée. Un exemple d'un tel objectif est celui du sous-objectif 12.2: "*D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles*". Un autre exemple est celui du sous-objectif 6.4 sur l'utilisation des ressources en eau: "*D'ici à 2030, augmenter nettement l'utilisation rationnelle des ressources en eau (...)*".

En général, l'indicateur devra augmenter ou diminuer pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'ONU. Toutefois, il est possible qu'un indicateur soit déjà à un niveau satisfaisant et il suffit alors qu'il se maintienne à ce niveau. Pour les indicateurs dépourvus de cible, les objectifs et sous-objectifs de l'ONU, ainsi que la *Vision fédérale à long terme de développement durable* (Moniteur belge, 2013) ont été utilisés pour définir la direction souhaitée pour leur évolution: augmenter, diminuer ou éventuellement rester stable.

Dans un certain nombre de cas, il existe des projections "à politique inchangée" réalisées dans des travaux du BFP ou dans des documents officiels belges. Ces projections peuvent être utilisées pour décrire l'évolution attendue des indicateurs.

C'est par exemple le cas pour l'indicateur [Dette publique](#) (Conseil supérieur des finances, 2021).

Lorsque de telles projections existent, l'évaluation détermine si la projection est stable, évolue dans la direction de l'objectif ou en sens opposé.

Lorsque de telles projections n'existent pas, l'évaluation détermine si la croissance depuis l'an 2000 va dans le sens de la réalisation de l'objectif ou non. Dans ce cas la méthode choisie est celle utilisée par Eurostat pour l'évaluation de ses indicateurs de développement durable (*Sustainable Development Indicators*; Eurostat, 2015). Il s'agit de calculer le coefficient de corrélation de rang de Spearman entre les observations de l'indicateur et un *trend* temporel.

La période utilisée pour le calcul de la corrélation est de 2000 à 2020 (ou sur la période de disponibilité des données si cette période est plus courte). L'année 2000 comme point de départ a été choisie pour que la période d'observation soit de durée semblable à la période 2015-2030 sur laquelle portent les objectifs de l'ONU. Trois résultats sont possibles (voir tableau 4).

Tableau 4 Évaluation de la direction de l'évolution d'un indicateur

| Évaluation | Icône |
|---|---|
| Évolution favorable: la projection évolue en direction de l'objectif OU la corrélation est significative et l'indicateur évolue en direction de l'objectif. |  |
| Évolution défavorable: la projection évolue en direction opposé à l'objectif OU la corrélation est significative et l'indicateur évolue en direction opposée à celle de l'objectif. |  |
| Évolution indéterminée: la projection est stable OU la corrélation n'est pas significative ou n'est pas calculable. |  |

Si moins de 6 observations sont disponibles, le coefficient de corrélation de rang de Spearman n'est pas calculé. Sur les 51 indicateurs du bilan, un seul est concerné: [Obésité des adultes](#). Pour les 86 indicateurs de développement durable, trois autres indicateurs sont concernés: [Détresse psychologique](#), [Dépression](#) et [Congestion routière](#).

3. Indicateurs composites de bien-être

3.1. Introduction

En complément à l'ensemble d'indicateurs repris dans ce rapport, le BFP a développé des indicateurs composites. Ceux-ci ont l'avantage de synthétiser différentes composantes du bien-être et du développement de la société ainsi que de rendre la communication plus simple. En réponse à la loi du 14 mars 2014, ces derniers permettent de "regrouper les indicateurs en un nombre aussi restreint que possible de catégories ou d'indicateurs principaux". Ils font également suite à une demande de la Chambre de disposer d'indicateurs plus synthétiques (Chambre des représentants de Belgique, 2016). Le rapport 2017 (ICN/BFP, 2017) proposait de développer un indicateur composite pour chacune des trois dimensions du développement durable: *Ici et maintenant*, *Plus tard* et *Ailleurs*. Ce rapport comprend des indicateurs pour les deux premières dimensions.

En 2018, le BFP présentait un indicateur composite afin de mesurer le bien-être pour la première dimension: l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}; ICN/BFP, 2018 et Joskin, 2018). Cet indicateur a la particularité d'avoir été construit à partir des résultats de l'analyse statistique des déterminants du bien-être spécifiques à la Belgique (Joskin, 2017). Il mesure l'évolution du bien-être moyen en Belgique à partir de 2005. Partant du constat qu'il existe de nombreuses inégalités de bien-être au sein de la population belge (Joskin, 2019), le rapport 2019 (ICN/BFP, 2019) proposait onze nouveaux indicateurs composites pour mesurer l'évolution du bien-être actuel pour les femmes, les hommes, quatre catégories d'âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) et cinq catégories de revenu (quintiles de revenu). Ces indicateurs ont été construits suivant une méthodologie identique à celle de l'indicateur BE_{IM}. Afin de refléter la diversité des déterminants du bien-être d'une catégorie de la population à une autre, les composantes ainsi que leurs pondérations respectives diffèrent d'un indicateur à un autre.

Après s'être penché sur la dimension *Ici et maintenant* du développement durable, le BFP a proposé en 2020 quatre indicateurs composites pour la dimension *Plus tard*: *Capital humain*, *Capital social*, *Capital environnemental* et *Capital économique*. Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution du stock des ressources nécessaires pour garantir le bien-être des générations futures. Ensemble, ils posent donc la question de la soutenabilité du bien-être en Belgique.

Dans le futur, un indicateur composite sera développé pour la dimension *Ailleurs* qui vise à garantir que le développement de notre bien-être ne compromet pas celui des personnes vivant ailleurs dans le monde.

Ce rapport permet donc de comparer l'évolution du bien-être des générations actuelles (*Ici et maintenant*) avec l'évolution de la capacité des générations futures de développer le leur (*Plus tard*). Le développement durable d'une société implique en effet que la satisfaction des besoins du présent (le bien-être *Ici et maintenant*) ne compromette pas la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (le bien-être *Plus tard*).

Les sections [3.2](#) et [3.3](#) discutent des indicateurs composites de bien-être respectivement pour la dimension *Ici et maintenant* et la dimension *Plus tard*. L'ensemble des composantes des indicateurs composites est disponible sur le site internet www.indicators.be.

3.2. Le bien-être actuel

Le [point 3.2.1](#) se penche sur les principales conclusions de l'analyse des indicateurs composites sur la période 2005-2019. Y sont décrit tant l'évolution du bien-être moyen que celle de onze catégories de la population. Le rapport de 2021 reprend une analyse plus détaillée pour ces indicateurs (BFP/ICN, 2021 p. 17-24).

Compte tenu de la méthodologie utilisée pour calculer les indicateurs composites et des problèmes de collecte de données d'enquêtes rencontrés durant la pandémie de Covid-19 (voir encadré 1, p. 9; StatBel, 2021), la valeur 2020 de ces indicateurs n'a pas été calculée. Afin de pallier ce manque et de donner un éclairage quant à l'évolution du bien-être des Belges, le [point 3.2.2](#) se penche sur les données collectées durant la pandémie et tente d'en tirer les principales leçons. L'analyse porte particulièrement sur un indicateur de bien-être subjectif, utilisé comme proxy des indicateurs composites, et différents indicateurs clés concernant la santé, principal déterminant du bien-être.

3.2.1. Evolution du bien-être entre 2005 et 2019

Ce rapport reprend douze indicateurs composites qui mesurent l'évolution du bien-être *Ici et maintenant* en Belgique. Un premier mesure l'évolution du bien-être moyen en Belgique¹: l'indicateur de *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}). Onze autres indicateurs mesurent spécifiquement l'évolution du bien-être pour les femmes, les hommes, quatre catégories d'âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) et cinq catégories de revenu (quintiles de revenu).

Ces indicateurs ont été construits suivant une méthodologie identique. Le choix des indicateurs qui les composent ainsi que de leur pondération repose sur les résultats d'analyses statistiques réalisées par le BFP. Ces résultats pointent les principaux déterminants du bien-être pour l'ensemble de la Belgique (Joskin, 2017) et pour chacune des catégories analysées (Joskin, 2019). Les deux points suivants abordent successivement ces indicateurs de bien-être moyen ([point a](#)) et de bien-être pour 11 catégories de la population ([point b](#)).

a. Bien-être moyen en Belgique

L'indicateur BE_{IM} se compose de six indicateurs qui mesurent les principales composantes du bien-être en Belgique, à savoir la santé, le niveau de vie, la vie en société, le travail et l'éducation (voir tableau 5). La composante santé est mesurée à partir de l'indicateur *État de santé*. Celui-ci est calculé comme la moyenne des trois indicateurs du module minimum européen sur la santé (Eurostat, 2017). La santé étant le principal déterminant du bien-être en Belgique, cet indicateur reçoit une pondération de 0,4.

¹ Un *Working Paper* du BFP, publié en février 2018 (Joskin, 2018), donne une description complète de l'indicateur ainsi que de la méthodologie sur la base de laquelle il a été construit.

Tableau 5 Composantes de l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM})

| Composantes du bien-être | Indicateurs | Description des indicateurs | Pondérations des indicateurs |
|--------------------------|--|---|----------------------------------|
| Santé | Santé perçue | Part de la population dans un état de santé moyen, bon ou très bon | Indicateur État de santé 0,40 |
| | Limitation dans les activités quotidiennes | Part de la population avec des limitations dans les activités quotidiennes* | |
| | Maladie ou problème de santé de longue durée | Part de la population avec une maladie ou un problème de santé de longue durée* | |
| Niveau de vie | Privation matérielle sévère | Part de la population en situation de privation matérielle sévère* | 0,19 |
| Vie en société | Support social | Part de la population qui peut compter sur l'aide d'un proche | 0,15 |
| Travail | Incapacité de travail de longue durée | Part des travailleurs en incapacité de travail de plus d'un an* | 0,13 |
| | Taux de chômage | Part de la population active au chômage* | 0,04 |
| Éducation | Décrochage scolaire | Part des 18-24 ans en situation de décrochage scolaire* | 0,09 |

Source: calculs BFP à partir des données 2013 de l'enquête EU-SILC (Statbel, 2014).

* C'est la part complémentaire de l'indicateur qui est utilisée dans le calcul de BE_{IM}.

Les autres indicateurs reçoivent des pondérations allant de 0,04 (le [Taux de chômage](#)) à 0,19 (la [Privation matérielle sévère](#)). Ces pondérations sont fixes dans le temps et leur somme est égale à 1. Une hausse des indicateurs correspond à une amélioration du bien-être². Du fait que les unités de mesure des indicateurs ne sont pas identiques, ceux-ci ont dû être normalisés³. Chaque indicateur est ensuite multiplié par sa pondération, la somme des composantes formant l'indicateur BE_{IM}. Étant donné sa méthode de construction, l'indicateur BE_{IM} fluctue entre 0 et 1. Une valeur de 0 correspond à une situation où ses six composantes se trouveraient simultanément à leur niveau minimal, tandis qu'une valeur de 1 correspond à une situation où elles se trouveraient simultanément à leur niveau maximal.

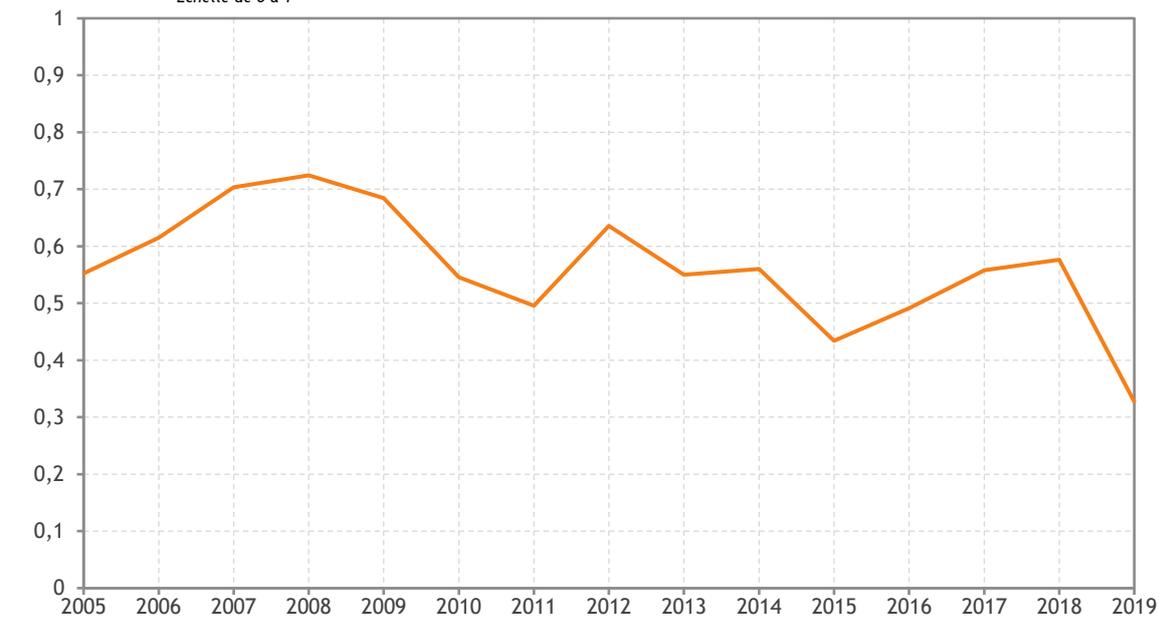
L'analyse de l'indicateur sur la période 2005-2019 indique une tendance significative à la baisse⁴ du bien-être en Belgique (voir graphique 1). En hausse en début de période, l'indicateur baisse à partir de 2008, soit l'année du déclenchement de la crise économique et financière, jusqu'en 2015 (exception faite de l'année 2012). Entre 2015 et 2018, le bien-être des Belges augmente; sans toutefois revenir à son niveau d'avant crise. En 2019, l'indicateur diminue et atteint son minimum sur la période analysée.

² Pour les indicateurs marqués d'un astérisque dans le tableau 5, c'est leur part complémentaire qui a été reprise pour le calcul de l'indicateur composite BE_{IM}. De la sorte, une hausse des indicateurs correspond à une hausse du bien-être.

³ Les indicateurs ont été normalisés entre 0 et 1, où 0 et 1 représentent respectivement la valeur minimale et maximale observée pour chaque indicateur sur la période 2005-2019.

⁴ Pour mesurer la significativité statistique de l'évolution de l'indicateur, la corrélation entre l'indicateur et un trend temporel est calculée avec le coefficient de corrélation de rang de Spearman (marge d'erreur de 5%).

Graphique 1 Indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}) en Belgique - 2005-2019
Échelle de 0 à 1



Source: BFP
Note: une valeur de 0 correspond à une situation où les six composantes de l'indicateur BE_{IM} se trouveraient simultanément à leur niveau minimal sur la période 2005-2019, tandis qu'une valeur de 1 correspond à une situation où elles se trouveraient à leur niveau maximal sur la même période.

La décomposition de l'indicateur permet d'analyser l'évolution de ses six composantes. Entre 2005 et 2019, la diminution de l'indicateur composite est principalement due à une détérioration de l'état de santé des Belges. Sur cette période, l'indicateur *État de santé* indique en effet une tendance à la baisse statistiquement significative. La détérioration de l'état de santé des Belges, tant physique que mentale, s'inscrit dans une tendance constatée dans les résultats des enquêtes de santé réalisées par Sciensano depuis 1997 (Sciensano, 2019). En matière de santé encore, la part des travailleurs en incapacité de travail de longue durée (*Incapacité de travail de longue durée*) n'a cessé d'augmenter depuis 2005.

Plus stable dans le temps, l'indicateur *Support social* diminue en 2019 pour atteindre son minimum sur la période 2005-2019.

L'évolution des indicateurs socio-économiques entre 2005 et 2019 est quant à elle favorable: moins de personnes sont au chômage (*Taux de chômage*) ou n'ont pas accès à un niveau de vie considéré comme standard (*Privation matérielle sévère*), et moins de jeunes sont en décrochage scolaire (*Décrochage scolaire*). Ces améliorations n'ont toutefois pas été suffisantes pour contrebalancer la détérioration observée pour les autres composantes du bien-être des Belges.

b. Bien-être pour onze catégories de la population belge

L'analyse statistique des déterminants du bien-être des Belges montre que ceux-ci diffèrent d'une catégorie à une autre de la population. Lorsque ces déterminants sont les mêmes, ce sont leurs pondérations respectives qui changent. Pour l'ensemble des catégories analysées, la santé reste toutefois le principal déterminant du bien-être. Hormis la santé, seule la composante *Vie en société* du bien-être est un déterminant du bien-être commun à l'ensemble des catégories de la population. En conséquence, seuls les indicateurs *État de santé* et *Support social* sont repris dans les onze indicateurs composites (voir tableau

6). À l'opposé, les indicateurs [Taux de chômage](#) et [Décrochage scolaire](#) ne sont repris que dans deux des onze catégories. L'indicateur composite de bien-être pour les moins de 25 ans est le seul qui reprend les six composantes, à l'instar de l'indicateur BE_{IM} qui mesure l'évolution du bien-être de l'ensemble de la population belge.

Tableau 6 Composition des indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge

| Indicateurs | Femmes | Hommes | < 25 ans | 25-49 ans | 50-64 ans | > 64 ans | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q5 |
|---|--------|--------|----------|-----------|-----------|----------|----|----|----|----|----|
| État de santé | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Privation matérielle sévère | X | X | X | X | X | - | X | X | X | X | - |
| Incapacité de travail de longue durée | X | X | X | X | X | - | - | - | X | X | - |
| Taux de chômage | - | X | X | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Décrochage scolaire | X | - | X | - | - | - | - | X | - | - | - |
| Support social | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |

Source: BFP.

Note: une croix indique que l'indicateur est repris dans l'indicateur composite de bien-être pour cette catégorie. Les abréviations allant de Q1 à Q5 représentent les quintiles de revenu, allant du revenu le plus bas au revenu le plus élevé.

Ces indicateurs composites ont tous été construits suivant une méthodologie identique à celle utilisée pour calculer l'indicateur BE_{IM} (voir [point a](#)). De ce fait, ils fluctuent également entre 0 et 1. Une valeur de 0 correspond à une situation où ses six composantes se trouveraient simultanément à leur niveau minimal, tandis qu'une valeur de 1 correspond à une situation où elles se trouveraient simultanément à leur niveau maximal.

Du fait que les composantes des indicateurs composites diffèrent d'une catégorie de la population à une autre, il n'est pas possible de comparer le niveau ni l'amplitude de l'évolution des indicateurs dans le temps. Il est en revanche possible de comparer la tendance de leur évolution: stable, à la hausse ou à la baisse. La significativité statistique de ces tendances est ici mesurée avec le coefficient de corrélation (avec un trend temporel) de rang de Spearman (avec une marge d'erreur de 5%).

Il ressort de l'analyse des indicateurs composites de bien-être des **femmes et des hommes** qu'ils augmentent jusqu'en 2008, soit l'année du déclenchement de la crise économique et financière. Ils diminuent ensuite significativement. L'impact de la crise sur le bien-être semble toutefois avoir été plus marqué pour les hommes. Le niveau de l'indicateur de bien-être des femmes en 2019 est proche de celui mesuré en 2005. À l'inverse, celui des hommes reste en dessous de l'année de référence. C'est en 2019 que le bien-être des hommes est à son niveau le plus bas. Sur la période 2005-2019, l'indicateur composite des hommes indique une tendance statistiquement significative à la baisse. Il ne se dégage en revanche pas de tendance significative pour l'indicateur de bien-être des femmes.

L'analyse du bien-être de quatre **catégories d'âge** (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) fait apparaître de plus grandes différences. Si l'effet de la crise économique et financière marque l'ensemble des indicateurs, seul l'indicateur de bien-être des 65 ans et plus s'est sensiblement amélioré par la suite, pour se retrouver en 2019 à un niveau supérieur à celui de 2005. Pour les trois autres catégories d'âge, la diminution observée du bien-être à la suite de la crise a été persistante. Sur l'ensemble de la période, la tendance est à la baisse pour les catégories 16-24 ans et 50-64 ans alors qu'elle est à la hausse pour les 65 ans et plus. Ces tendances sont statistiquement significatives. À l'inverse, il ne se dégage pas de tendance significative pour les 25-49 ans.

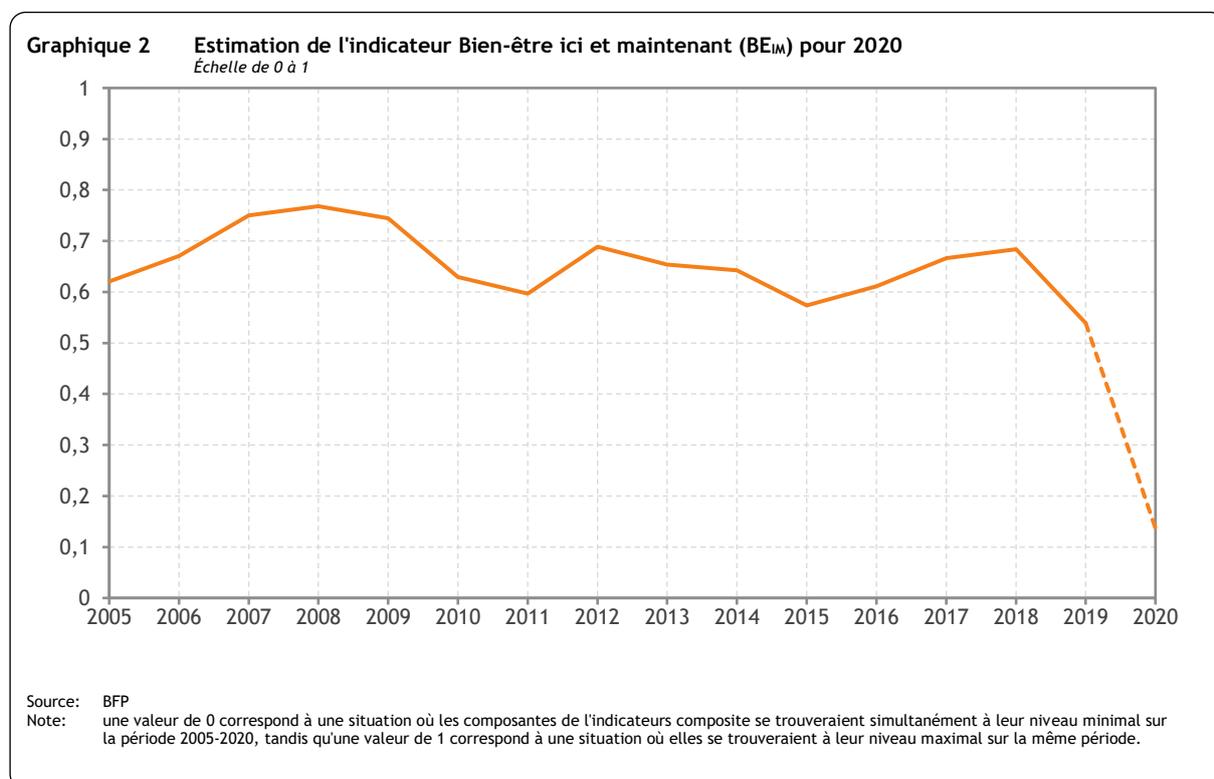
Lorsque les Belges sont répartis en cinq **catégories de revenu** (cinq quintiles allant des revenus les plus bas aux revenus les plus élevés), il ressort des calculs statistiques que l'indicateur du troisième quintile (revenus moyens) a une tendance statistiquement significative à la baisse sur la période 2005-2019. Pour les autres quintiles, il ne se dégage pas de tendance significative.

3.2.2. Evolution du bien-être durant la pandémie de Covid-19

En 2020, la pandémie de Covid-19 a bouleversé la vie des Belges. Une manière d'en prendre la mesure est de se pencher sur leur bien-être à travers les indicateurs composites repris dans ce rapport.

Dans un rapport publié en avril 2020, le BFP s'était penché sur l'impact de la pandémie sur le bien-être des Belges à partir des données statistiques disponibles entre mars et avril 2020 (Joskin et Henry, 2020). Les résultats de l'analyse du BFP indiquaient que la crise avait un impact négatif conséquent sur le bien-être et ses principaux déterminants dont la santé et les relations sociales. Il en ressortait également que certains groupes de la population étaient particulièrement concernés: les femmes, les 16-49 ans, les personnes vivant seules (avec ou sans enfants), avec de faibles revenus, non diplômées du supérieur, en incapacité de travail ou au chômage. À partir de ces données, le BFP estimait que l'impact de la pandémie sur l'indicateur composite *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}) serait nettement plus conséquent que lors de la crise économique et financière de 2008.

Cette estimation avait été mise à jour dans le rapport 2021 en incluant cette fois des données statistiques allant de mars à octobre 2020 (ICN/BFP, 2021). Les conclusions tirées à partir de cette nouvelle estimation demeuraient identiques: en 2020 l'indicateur composite BE_{IM} diminue nettement et se situe à son niveau le plus bas depuis 2005 (voir graphique 2).



Lorsque ces deux estimations ont été réalisées, les données statistiques relatives aux différentes composantes de l'indicateur BE_{IM} n'étaient pas encore disponibles. Avec la publication de ces données, il est donc théoriquement possible de calculer la valeur 2020 des indicateurs composites présentés dans ce rapport. Le BFP a toutefois décidé de ne pas les mettre à jour. En effet, ces indicateurs mesurent l'évolution du bien-être dans le temps ce qui implique que la comparabilité des données dans le temps est essentielle. Le calcul de ces indicateurs repose presque exclusivement sur des données issues d'enquêtes (seul l'indicateur [Incapacité de travail de longue durée](#) est calculé à partir de données administratives). Or, compte tenu de la pandémie, la collecte des données d'enquêtes a été fortement perturbée (Eurostat, 2020).

La pandémie a entraîné des interruptions et des décalages dans le travail de terrain de l'enquête SILC. Comme certains ménages ont été plus facilement ou difficilement accessibles, l'échantillon peut comporter un biais. Ce biais éventuel est corrigé pour autant que possible par le calcul de pondérations. Statbel signale à cet égard qu'"Il s'avère, par conséquent, difficile de comparer les résultats de SILC 2020 avec ceux de SILC 2019" (StatBel, 2021). L'encadré 1 (p. 9) contextualise ceci et donne plus de détails sur la collecte de données. En tenant compte de tous ces éléments, les données de 2020 n'ont donc pas été utilisées pour calculer les indicateurs composites.

À défaut de pouvoir mettre à jour les indicateurs composites, les points qui suivent ont pour objectif de discuter de l'évolution du bien-être des Belges en 2020 à travers d'autres indicateurs. Pour ce faire des données statistiques issues de différentes enquêtes spécifiques réalisées durant la pandémie ont été collectées et analysées. Dans un premier temps, le document se penche sur l'évolution d'un indicateur de bien-être subjectif: la satisfaction dans la vie. Dans un second temps, l'analyse porte sur l'évolution d'indicateurs de santé, principal déterminant du bien-être. Ces indicateurs sont tous issus de données provenant d'enquêtes réalisées à partir de mars 2020 et concernent la population âgée de 18 ans et plus.

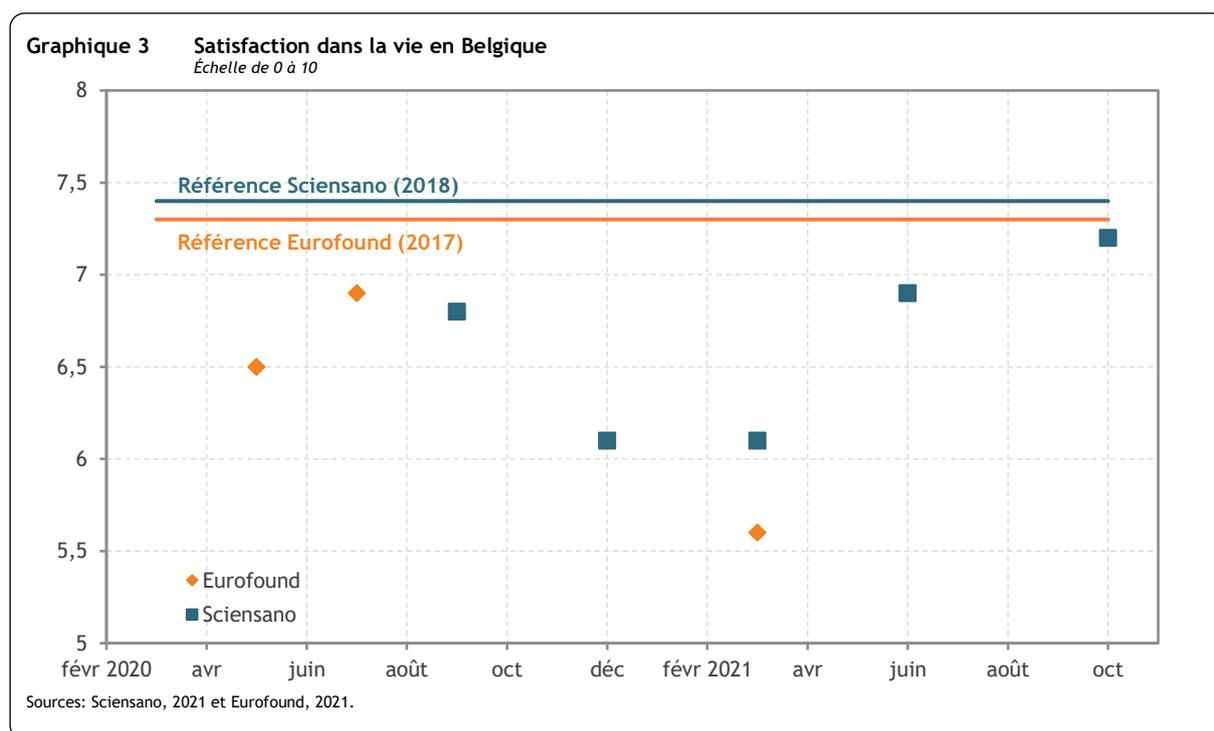
a. La satisfaction dans la vie

L'évaluation de la satisfaction à l'égard de sa propre existence donne une indication par rapport au niveau de bien-être de la population. Celle-ci est mesurée sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 est le niveau le plus bas et 10 le plus élevé. Il existe un certain consensus quant au fait que cet indicateur est actuellement le meilleur indicateur disponible pour mesurer le bien-être subjectif des personnes (Joskin, 2017, p. 7). L'[Évaluation de sa propre existence](#) est également repris dans l'ensemble d'indicateurs de développement durable de ce rapport sous le SDG 3. C'est aussi à partir de cet indicateur que les déterminants du bien-être ont été analysés par le BFP (ICN/BFP, 2017).

Habituellement différentes enquêtes collectent des informations à ce sujet. Il ressort ainsi de l'*Enquête sociale européenne* (ESS), qu'en moyenne en Belgique, la satisfaction à l'égard de sa propre existence est de 7,5 sur 10 en 2018. Collectées depuis moins longtemps et à intervalle moins régulier, les données provenant de Statbel (enquêtes SILC), Sciensano (enquêtes de santé) et Eurofound (enquêtes *European Quality of Life*) donnent des niveaux de satisfaction équivalents pour cette même année (2017 pour Eurofound; Eurofound, 2017).

La pandémie a donné lieu à une multiplication de nouvelles enquêtes, notamment dans le but de mesurer son impact et celui des mesures qui s'en sont suivies sur la vie des Belges et leur bien-être. Ces

enquêtes ont été réalisées par des institutions publiques, comme Sciensano, ou encore les universités belges. Les résultats de ces enquêtes vont toutes dans la même direction, à savoir que la satisfaction dans la vie a diminué à partir de mars 2020 par rapport aux niveaux mesurés dans le passé. Les données issues des enquêtes *Santé Covid-19* de Sciensano (Sciensano, 2021b) et *COVID 19: Living, working and COVID-19* d'Eurofound (Eurofound, 2021) illustrent ce constat (voir graphique 3). Les données collectées par Eurofound montrent que le niveau de l'indicateur est tombé à 6,5 en moyenne en avril/mai 2020 contre 7,3 en 2017 (dernière année disponible). Il s'agit là d'une baisse considérable de la satisfaction dans la vie. Les données historiques provenant de l'Enquête sociale européenne montrent par exemple que cet indicateur a fluctué entre 7,2 et 7,5 sur la période 2002-2018 (voir *Évaluation de sa propre existence*).



Un autre constat, appuyé notamment par les données collectées par l'UAntwerpen (en collaboration avec l'UHasselt et la KULeuven) toutes les deux semaines depuis mars 2020 (UAntwerpen *et al.*, 2021b), est que la satisfaction dans la vie a fluctué dans le temps en suivant les différentes vagues de Covid-19 et les mesures prises pour les endiguer. Ainsi, après avoir diminué au début de la pandémie, l'indicateur a augmenté durant l'été 2020 autour de 6,9 soit au moment où les chiffres de la pandémie s'amélioraient. Avec l'arrivée de la deuxième vague de Covid-19, la satisfaction dans la vie s'est à nouveau dégradée passant à 6,1 en décembre 2020 selon les données de Sciensano (Sciensano, 2021b). Début 2021 le chiffre est stable. Tout comme en 2020, l'indicateur a significativement augmenté durant l'été 2021 en augmentant à 6,9 en juin. Les dernières données disponibles montrent que cette augmentation a perdué puisque la satisfaction dans la vie atteint 7,2 en moyenne en octobre 2021; un niveau proche de celui mesuré en 2018 par Sciensano (7,4 en moyenne). Ces éléments suggèrent donc que l'impact de la pandémie sur la satisfaction dans la vie serait en partie temporaire et qu'une sortie de pandémie irait de pair avec une hausse de la satisfaction moyenne en Belgique, comme mesuré en octobre 2021. Les données statistiques futures valideront ou non cette hypothèse.

Il s'agit là de chiffres moyens au sein de la population belge. Les données de Sciensano permettent également d'analyser l'impact de la pandémie sur la satisfaction dans la vie pour différents groupes de la population (Sciensano, 2021b). Il en ressort que les femmes sont plus impactées que les hommes, en particulier dans le groupe de personnes peu satisfaites (entre 0 et 5 sur l'échelle allant jusqu'à 10). La baisse de satisfaction au sein de la population diminue graduellement avec l'âge: les 18-29 ans sont ceux qui ont été le plus impactés. La pandémie touche également proportionnellement plus les personnes vivant seules que celles en couple ou les personnes ne travaillant pas (étudiants, chômeurs ou en incapacité de travail) que celles qui travaillent. Au fil des enquêtes ces conclusions persistent.

b. La santé comme principal déterminant du bien-être

Bien-être et santé, tant physique que mentale, sont étroitement liés. La santé est d'ailleurs le principal déterminant du bien-être en Belgique (Joskin, 2017). En ce sens, les indicateurs de santé en période de pandémie donnent également un signal quant à l'évolution du bien-être de la population Belge. Dans ce rapport, certains indicateurs qui mesurent l'état de santé de la population ont été mis à jour, en incluant une valeur pour 2020. Toutefois, pour ce qui est des données issues d'enquêtes et comme développé dans l'introduction du [point 3.2.2](#), il est difficile de comparer 2020 avec les années précédentes. Pour une majorité d'indicateurs de santé il n'y a à ce jour pas de données disponibles en 2020. C'est en particulier le cas pour les indicateurs issus de l'enquête santé de Sciensano réalisée tous les quatre ou cinq ans (la dernière enquête date de 2018).

Ce point a pour objectif de donner un éclairage quant à l'évolution de l'état de santé général de la population belge à partir de données d'enquêtes collectées à différents moments des années 2020 et 2021. Cette approche permet de comprendre comment la santé des Belges a été affectée par la pandémie, les différentes vagues de Covid-19 et les mesures prises pour les endiguer. À chaque fois que cela est possible, un point de référence est utilisé afin d'évaluer la situation au regard du passé. Seuls quelques indicateurs sont présentés ici. D'autres données et indicateurs sont présentés dans les références mentionnées dans le texte. Tout comme pour la satisfaction dans la vie, les données sont issues des enquêtes *Santé Covid-19* de Sciensano (Sciensano, 2021a; Sciensano, 2021b) et *COVID 19: Living, working and COVID-19* d'Eurofound (Eurofound, 2021). Un premier point tente de donner quelques indications quant à l'évolution de l'état de santé général des Belges durant la pandémie. Un second donne un éclairage quant à leur santé mentale.

État de santé général

Durant la pandémie, relativement peu de données ont été collectées afin de mesurer de manière synthétique l'état de santé général de la population à l'instar par exemple de l'indicateur de santé utilisé dans les indicateurs composites. Certaines enquêtes ont toutefois été menées par Eurofound et Sciensano et sont utilisées ici.

Il ressort des données statistiques collectées par *Eurofound* que la proportion de personnes qui déclare être en très bon état ou en bon état de santé a diminué en 2020 (Eurofound, 2021). L'indicateur a baissé de 69,9% de la population belge en 2017, à 66% en mai 2020 et 59,9% en juillet. En mars 2021, la proportion de Belges en très bon état ou en bon état de santé augmentait pour revenir à 63,4%. Si les trois points statistiques restent en dessous du niveau de 2017, il ressort qu'après une nette détérioration mi-2020,

l'indicateur semble être reparti à la hausse début 2021 (ce résultat demande néanmoins à être confirmé dans le futur). En octobre 2021, près de 30% de la population déclarait que la pandémie avait eu un impact négatif sur leur santé ou leurs soins de santé (Sciensano, 2021b).

Durant la pandémie, l'accès au soin de santé a été nettement limité avec un grand nombre d'annulations et de reports de soins. C'est ce qu'il ressort des résultats des cinq premières enquêtes *Santé Covid-19* réalisées entre mars et décembre 2020 (Sciensano, 2020b). Si la situation s'est améliorée dans le temps, un accès diminué aux soins de santé laisse présager une détérioration de l'état de santé de la population dans les années à venir.

Outre la santé perçue, Sciensano s'est également penché sur différents aspects de la qualité de vie liés à la santé (Sciensano, 2021a). Il ressort des données collectées, qu'entre avril 2020 et juin 2021, le pourcentage de personnes qui déclarent avoir des problèmes de mobilité, d'autonomie ou des douleurs/gènes est plus faible que celui mesuré lors de la dernière enquête de santé de 2018. A l'inverse, la part de personnes qui déclarent avoir des problèmes dans les activités courantes est quant à elle plus élevée qu'en 2018.

Les résultats discutés plus haut portent sur l'ensemble de la population belge. L'analyse des données pour certains groupes de la population permet d'affiner l'analyse en pointant ceux qui sont particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19 (Sciensano, 2021b). Il ressort des données que ce sont particulièrement les 30-49 ans dont la santé a été négativement impactée: en juin 2021, ils étaient 34% à déclarer que leur santé ou leurs soins de santé ont été négativement impactés par cette pandémie. Ils sont suivis par les 50-64 ans (avec 32%) alors que les chiffres sont nettement plus bas pour les autres groupes d'âge.

Compte tenu des nombreux reports de soins durant la pandémie, il convient de suivre avec attention l'état de santé général de la population dans les années à venir et ce même si les données du début de l'année 2021 prêtent à un certain optimisme. Du fait des différences qui semblent exister au sein de la population, il convient de cibler particulièrement les groupes les plus à risque comme la population âgée de 30 à 49 ans. Des données statistiques complémentaires sont nécessaires à ce sujet.

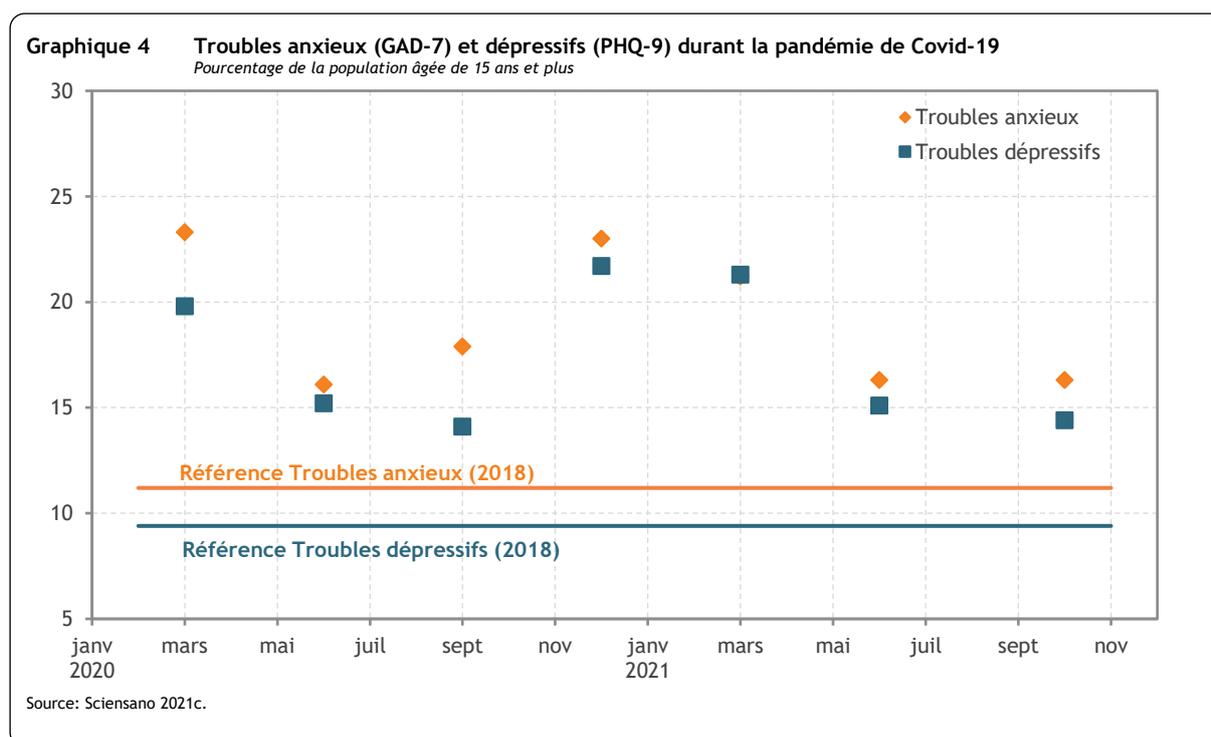
Santé mentale

Depuis mars 2020, de nombreuses enquêtes se sont penchées sur la santé mentale des Belges. La question de la santé mentale a aussi été spécifiquement abordée dans un article du BFP publié en janvier 2021 (Frère, 2021). Cet article indiquait alors que la pandémie avait nuit à la santé mentale de la population en Belgique, alors que celle-ci se détériorait déjà avant 2020. Les données collectées dans différentes enquêtes appuient ce constat.

Les enquêtes réalisées par Eurofound permettent de suivre l'évolution d'un indice de bien-être mental développé par l'Organisation Mondiale de la Santé: l'indice WHO-5 (Eurofound, 2021). Celui-ci est mesuré sur une échelle de 0 à 100 où un résultat faible indique un risque de dépression. En mai 2020, l'indicateur s'élevait à 48,8 contre 65,5 en 2017. Après avoir légèrement augmenté en juillet 2020 (à 50,8) il a sensiblement baissé en mars 2021 pour descendre à 43,5.

Les données bimensuelles provenant des enquêtes *De Grote Coronastudie* vont dans le même sens (UAntwerpen *et al.*, 2021a). À partir du questionnaire GHQ-12 (*General Health Questionnaire*) qui évalue le bien-être psychologique des personnes sur une échelle de 0 à 12⁵, il ressort que la probabilité de souffrir de troubles mentaux a sensiblement augmenté durant la pandémie. Alors que l'indicateur était de 1,7 en 2018 (Sciensano, 2020a) il a brusquement augmenté au-delà de 3,5 en mars 2020. Après avoir diminué en juin et juillet 2020, l'indicateur est reparti à la hausse pour se stabiliser autour de 3,2 jusqu'en avril 2021. Par la suite l'indicateur a diminué pour revenir en septembre 2021 autour de son niveau de 2018.

Ces résultats sont également appuyés par les données collectées par Sciensano qui montrent une nette hausse des troubles anxieux et dépressifs par rapport à 2018 (voir graphique 4). Ces troubles sont respectivement mesurés par les questionnaires GAD-7 (*Generalized Anxiety Disorder-7*) et PHQ-9 (*Patient Health Questionnaire-9*), tous deux reconnus à l'échelle internationale (Sciensano, 2021b). Ces troubles évoluent de manière similaire aux indicateurs WHO-5 et GHQ-12: en baisse avec une amélioration durant les étés 2020 et 2021. A l'inverse, des résultats du GHQ-12, les troubles anxieux et dépressifs ne sont pas revenus en octobre 2021 à leur niveau de 2018. Les données de Sciensano indiquent en effet qu'en octobre 2021, ces troubles restent similaires à ceux observés durant l'été 2020 et juin 2021 (Sciensano, 2021b).



L'ensemble de ces résultats va donc dans le même sens à savoir que la pandémie de Covid-19 a eu un impact négatif conséquent sur la santé mentale de l'ensemble de la population belge. Sur la base des données disponibles début novembre 2021, il semble que la probabilité de souffrir de troubles mentaux a nettement baissé au sein de la population mais que les troubles anxieux et dépressifs, même s'ils sont en diminution, restent quant à eux à des niveaux relativement élevés.

⁵ 0 correspond à une situation d'absence de difficultés psychologiques. Plus le score de l'indicateur est élevé, plus le degré de difficulté psychologique est important (Sciensano, 2020a, p. 12).

Au-delà des chiffres moyens au sein de la population, la santé mentale de certains groupes a été particulièrement impactée par la pandémie. Ce constat est repris dans différents avis du *Conseil Supérieur de la Santé* depuis mai 2020 (voir par exemple Conseil Supérieur de la Santé, 2020). Il s'agit notamment des femmes et des jeunes adultes (18-29 ans dans les données Sciensano). Ainsi par exemple, il ressort des données que l'impact de la pandémie sur les troubles anxieux et dépressifs va décroissant avec l'âge, les personnes de 65 ans et plus étant relativement moins touchées par rapport aux autres groupes d'âge (Sciensano, 2021b). De plus, la pandémie a détérioré la situation chez les personnes qui souffraient déjà de troubles mentaux avant la pandémie. Il en va de même des personnes fragiles mentalement.

Même si la situation en termes de santé mentale s'est améliorée en octobre 2021, il convient d'être particulièrement attentif à la santé mentale de ces groupes de la population. De même, les reports de soins de santé risquent à terme d'accroître les problèmes de santé mentale au sein de la population, ce qui est à surveiller de près. Enfin, il faut rappeler que les enquêtes discutées ici portent sur la population âgée de 18 ans ou plus. Or, la population plus jeune a également été impactée par la pandémie sans toutefois qu'il soit possible d'avoir une vue complète à ce sujet aujourd'hui. Les études existantes laissent apparaître certains signaux inquiétants, par exemple une hausse des consultations pour des problèmes de santé mentale chez les enfants (Conseil Supérieur de la Santé, 2021). Il faut rappeler ici que le bien-être à l'âge adulte est conditionné par le bien-être durant l'enfance et que ce dernier est lui-même déterminé par la santé mentale et la vie sociale (Joskin, 2017, p. 14-15).

3.3. Le bien-être des générations futures

3.3.1. Introduction

Le développement durable d'une société implique que la satisfaction des besoins du présent (le bien-être *Ici et maintenant*) ne compromette pas la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (le bien-être *Plus tard*). Une société se développe de manière durable si elle garantit aux générations futures un niveau de bien-être au moins équivalent au niveau actuel (ICN/BFP, 2021).

Les indicateurs composites développés dans ce rapport reposent sur le constat qu'il n'est pas possible de prévoir quels seront les déterminants du bien être des générations futures. Il s'agit donc de leur transmettre les ressources qui leur permettront de développer leur bien-être selon leurs critères.

Ces ressources ne se limitent pas aux seules ressources matérielles (machines, équipements, infrastructures...) mais incluent également l'éducation, l'environnement, les relations sociales ou encore les institutions. Tant la quantité que la qualité des ressources comptent pour les générations futures. Ces ressources sont ici appelées capitaux et sont au nombre de quatre: les capitaux humain, social, environnemental et économique.

Ce cadre conceptuel est notamment utilisé dans les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (voir par exemple OCDE, 2001 et Scrivens, K. and C. Smith, 2013), de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (voir par exemple UNECE, 2014 et UNECE, 2016) ou encore dans les rapports issus de la Commission sur la mesure des performances économiques

et du progrès social (Stiglitz *et al.*, 2009 et Stiglitz *et al.*, 2018a et 2018b) ainsi que dans le *Monitor Brede Welvaart & Sustainable Development Goals* aux Pays-Bas (CBS, 2021).

Cette section se penche sur la mesure de la soutenabilité du bien-être en Belgique à partir des quatre indicateurs composites développés par le BFP (ICN/BFP, 2021 et Joskin, 2020). Ces indicateurs mesurent l'évolution du stock de ressources nécessaires au bien-être des générations futures. Les indicateurs composites analysés ci-dessous ont été repris dans le dernier rapport de l'OCDE "*Environmental Performance Reviews: Belgium 2021*" (OECD, 2021).

3.3.2. Evolution des indicateurs composites

Le cadre conceptuel utilisé ici distingue quatre capitaux: humain, social, environnemental et économique. Du fait que ces capitaux ne sont pas substituables entre eux, ils ne sont pas agrégés pour former un seul indicateur composite.

Les capitaux sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs sous-capitaux. Chaque sous-capital est ensuite mesuré par un ou plusieurs indicateurs. Dans une approche de développement durable centrée sur l'humain, les unités de mesure des indicateurs sont à chaque fois rapportées à la population de sorte que ces grandeurs soient mesurées par personne. Les indicateurs retenus mesurent tant les aspects quantitatifs que qualitatifs des capitaux nécessaires pour le bien-être des générations futures (voir tableau 7). L'ensemble des indicateurs est disponible sur le site internet du BFP www.indicators.be.

Tableau 7 Cadre conceptuel et indicateurs utilisés pour la mesure de la soutenabilité du bien-être en Belgique

| Capitaux | Sous-capitaux | Indicateurs |
|-------------------------|----------------------|---|
| Capital humain | Éducation | Maîtrise insuffisante de la lecture Diplômés de l'enseignement supérieur |
| | Santé | Espérance de vie en bonne santé |
| Capital social | Individus | Support Social Contacts avec amis et famille |
| | Communauté | Confiance généralisée Confiance dans les institutions |
| Capital environnemental | Air | Concentration atmosphérique de CO₂ |
| | Eau | Nitrates dans les eaux souterraines |
| | Terre | Surface non bâtie |
| | Biodiversité | Populations d'oiseaux des champs |
| Capital économique | Capital physique | Stock de capital physique |
| | Capital connaissance | Stock de capital connaissance |
| | Capital financier | - |

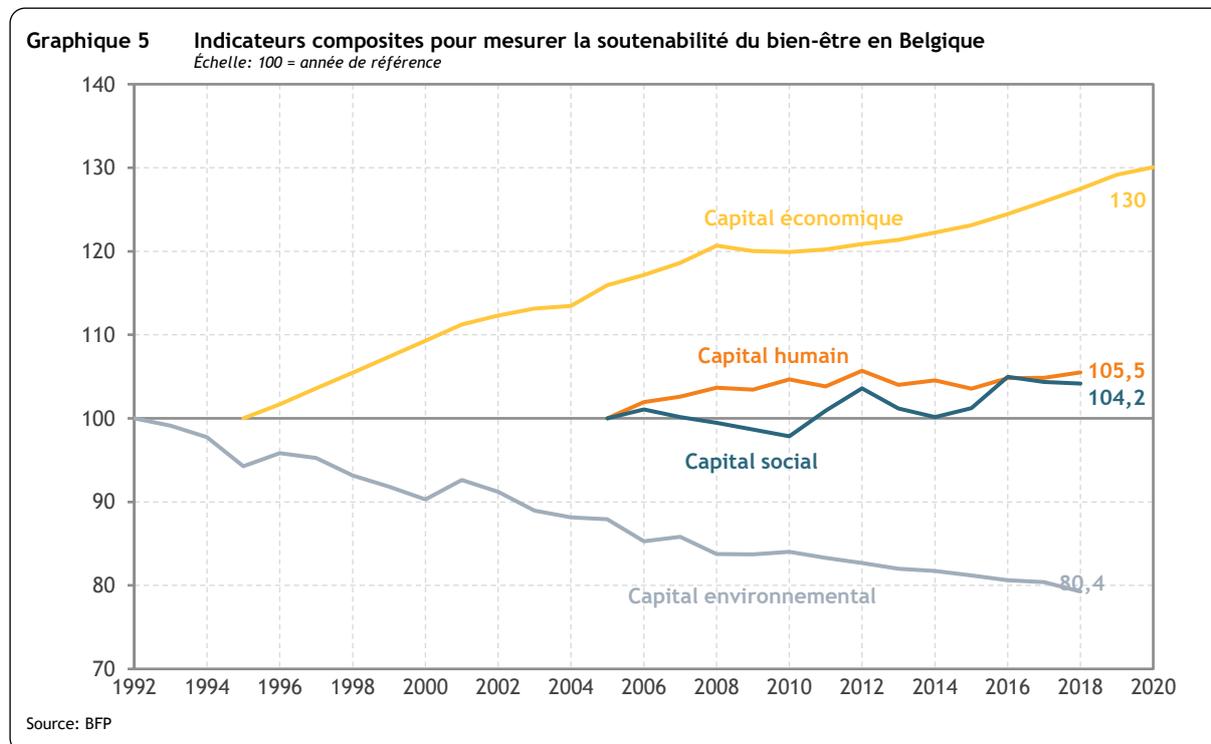
Afin de pouvoir être agrégés, les indicateurs propres à chaque capital ont été normalisés à 100 pour une année de référence. C'est la première année commune pour ces indicateurs qui a été choisie comme référence. Les indicateurs ont éventuellement été adaptés pour qu'une augmentation des indicateurs indique une amélioration du stock de capital pour les générations futures. Pour chaque capital, les sous-capitaux reçoivent une pondération identique. Il en va de même pour chacun des indicateurs qui mesurent ces sous-capitaux. C'est d'abord la moyenne arithmétique des indicateurs pour chaque sous-capital qui est calculée. Les indicateurs composites de capitaux sont ensuite calculés à partir de la moyenne arithmétique des sous-capitaux qui les composent.

L'analyse des indicateurs composites permet de comparer l'évolution des quatre capitaux dans le temps. Compte tenu de la méthodologie utilisée, il n'est en revanche pas possible de comparer l'ampleur de cette évolution ni leur niveau. La significativité statistique de l'évolution des indicateurs composites est déterminée à l'aide d'un test de corrélation de rang de Spearman (avec une marge d'erreur de 5%).

Pour des raisons de disponibilité de données statistiques, seul un indicateur composite sur les quatre a pu être mis à jour dans ce rapport: l'indicateur *Capital économique*. Cette mise à jour ne modifiant pas les résultats, seuls les principaux messages sont repris ci-dessous. Plus de détails sont disponibles dans l'édition 2021 de ce rapport (ICN/BFP, 2021).

Qu'en est-il de la soutenabilité du bien-être en Belgique ?

Il ressort de l'analyse que l'indicateur *Capital humain* a significativement augmenté sur la période 2005-2018 (voir graphique 5). Cette augmentation est due à la hausse continue du nombre de [Diplômés de l'enseignement supérieur](#) depuis 2005. Les autres composantes de l'indicateur n'ont pas connu la même évolution. En hausse à partir de 2005, l'[Espérance de vie en bonne santé](#) est restée relativement stable avant de se détériorer en fin de période (sous-capital *Santé*). Ce constat est le même pour l'indicateur de [Maîtrise de la lecture](#), soit le pendant qualitatif du sous-capital *Éducation* de cet indicateur composite. Ce dernier n'est malheureusement disponible que jusqu'en 2018, date de la dernière enquête du programme international pour le suivi des acquis des élèves de l'OCDE (PISA). Ces évolutions sont à suivre avec attention dans le futur car elles pourraient remettre en cause la tendance actuelle de l'indicateur *Capital humain*.



L'indicateur *Capital social* est lui aussi disponible sur la période 2005-2018. Si l'indicateur se trouve à un niveau supérieur en 2018 par rapport à 2005, il ne se dégage toutefois pas de tendance à la hausse statistiquement significative. En décomposant l'indicateur, il ressort que les deux indicateurs qui mesurent

la qualité des relations sociales entre les individus (sous-capital *Individus*) sont restés relativement stables dans le temps. Sur la période 2005-2018, les indicateurs qui se penchent sur la confiance envers la société (sous-capital *Communauté*) indiquent une tendance à la hausse statistiquement significative. À noter que l'indicateur qui mesure la [Confiance dans les institutions](#) avait nettement diminué autour de la crise économique et financière de 2008 avant d'augmenter à partir de 2010. Au vu des données disponibles aujourd'hui, il est très probable que cet indicateur baisse durant la pandémie de Covid-19 (UAntwerpen *et al.*, 2021b). Vu l'impact conséquent de cette pandémie sur la vie sociale des Belges, il sera important dans le futur de suivre l'évolution de ce capital essentiel au bien-être de la population.

L'indicateur *Capital environnemental* est celui qui couvre la plus longue période: 1992 à 2018. Sur cette période, l'indicateur composite a sensiblement diminué. Cette baisse est statistiquement significative. Tous les sous-capitaux y contribuent: air, eau, terre et biodiversité. Ces résultats sont en ligne avec ceux publiés par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE, 2019) et l'OCDE (OECD, 2021). La baisse est particulièrement marquée pour l'indicateur du sous-capital *Biodiversité*: l'abondance de quinze espèces d'oiseaux des champs ([Population d'oiseaux des champs](#)). Cet indicateur passe de 100 en 1992 à 37,9 en 2020; soit une baisse de 62%. Parmi les trois autres indicateurs mesurant le capital environnemental, seul l'indicateur concernant la qualité de l'eau montre une amélioration à partir de 2008, même s'il reste sous le seuil de 100, c'est-à-dire sous sa valeur pour 1992 ([Nitrates dans les eaux souterraines](#)).

Cette dégradation du capital environnemental peut sembler contradictoire avec les résultats du bilan présenté au [chapitre 2](#). Dans ce bilan, en effet, ce sont les indicateurs de la composante environnementale qui reçoivent le plus d'évaluations favorables: sur les 16 indicateurs de cette composante, six devraient, à tendance inchangée, atteindre leur cible en 2030 et 5 évoluent en direction de leur objectif. Par contre, 5 indicateurs reçoivent une évaluation défavorable ou indéterminée.

Ceci s'explique par le fait que les indicateurs de capital environnemental (voir [tableau 7](#)) sont des indicateurs de stock, qui mesurent l'état du capital environnemental. Mais le bilan contient également des indicateurs de flux, qui mesurent la pression exercée sur les capitaux, et des indicateurs de réponses politiques en la matière. Par exemple, les [Emissions de gaz à effet de serre](#) (GES), un indicateur de flux, diminuent. L'évaluation en est favorable. Mais ces GES continuent à s'accumuler dans l'atmosphère et à faire augmenter leur concentration. Le stock de GES dans l'atmosphère continue dès lors à augmenter et donc le capital évolue défavorablement. En résumé, les indicateurs du bilan montrent que les politiques environnementales vont souvent dans la bonne direction, mais que ces efforts sont insuffisants pour arrêter la dégradation du capital environnemental.

Parmi les quatre indicateurs composites, seul l'indicateur *Capital économique* a pu être mis à jour dans ce rapport. Il couvre à présent la période allant de 1995 à 2020. Cette mise à jour ne change rien quant à l'évolution historique de l'indicateur. Il en ressort une tendance statistiquement significative à la hausse avec un point maximum relevé en 2020. Les deux indicateurs qui le composent ont contribué à cette augmentation; le volume du [Stock de capital connaissance](#) par habitant ne représentant toutefois qu'environ 5% du capital économique. Entre 1995 et 2020, l'indicateur composite est passé de 100 à un peu plus de 130. Cela correspond à une hausse du stock de capital par habitant d'environ 26.000€ (en euros chaînés de 2015) en 26 ans: soit d'environ 87.000€ en 1995 à environ 113.000€ en 2020.

Sur la base des indicateurs composites proposés dans ce rapport le développement actuel de la Belgique n'est pas soutenable compte tenu de la baisse du capital environnemental.

4. Annexes

4.1. Loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994

La loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie (Moniteur belge, 2014a) charge le Bureau fédéral du Plan d'élaborer un ensemble d'indicateurs représentant les quatre composantes précitées, de calculer ces indicateurs et de publier les résultats chaque année.

La loi stipule également qu'"il y a lieu de tenir compte des principes suivants:

- les indicateurs complémentaires sont regroupés en un nombre aussi restreint que possible de catégories ou d'indicateurs principaux;
- la classification des indicateurs complémentaires est basée sur la classification utilisée dans le rapport final du Groupe de parrainage sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable du Comité du système statistique européen;
- la sélection des indicateurs se base en particulier sur les travaux "GDP and beyond" réalisés dans le cadre de l'Union européenne (Eurostat; Quality of Life). Cette sélection peut éventuellement être complétée par des indicateurs présentant une utilité spécifique pour l'État fédéral, les communautés et les régions;
- l'élaboration de ces indicateurs complémentaires se fait sur base de la participation des services publics compétents et de la société civile belge et en concertation avec les services d'Eurostat et de l'OCDE;
- pour chacun des indicateurs sélectionnés, il convient de répartir la série d'indicateurs par catégorie de revenus au sein de la population. À cet effet, la population doit être subdivisée en différentes catégories pertinentes au regard des indicateurs concernés".

La loi dispose que "les publications des résultats font chaque année l'objet d'un débat en séance publique de la Chambre des représentants". Cette dernière évaluera les résultats, ainsi que la méthodologie. Enfin, la loi prévoit que les indicateurs soient intégrés dans les "publications existantes reprenant les indicateurs économiques traditionnels". À cet égard, elle mentionne explicitement qu'une synthèse des résultats est publiée dans le rapport annuel de la Banque nationale de Belgique sur les développements économiques et financiers en Belgique et à l'étranger.

4.2. Changements dans les indicateurs suivis dans cette édition du rapport

Comme mentionné dans l'introduction de ce rapport, celui-ci présente un nouvel ensemble d'indicateurs de développement durable. Ce nouvel ensemble reprend non seulement les indicateurs complémentaires au PIB tels que publiés dans l'édition 2021 de ce rapport et sur le site internet www.indicators.be, mais également les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable ou SDG (*Sustainable development goals*), publiés sur le même site, qui ne se trouvaient pas dans cet ensemble d'indicateurs complémentaires au PIB. Ceci permet une meilleure cohérence entre ces deux processus de suivi.

Ce rapport est dès lors également renommé *Indicateurs de développement durable*. Outre les indicateurs qui ont été ajoutés à la liste, il y a également quelques changements d'indicateurs.

La liste complète des indicateurs est reprise au [tableau 8](#); les ventilations des indicateurs sont présentées dans le [tableau 9](#).

L'ensemble des indicateurs complémentaires au PIB comprenait 69 indicateurs dans l'édition 2021 du rapport. L'indicateur *Temps de loisirs* a été supprimé car les données ne sont plus mises à jour, ce qui donne un ensemble de 86 indicateurs après élargissement avec les indicateurs de suivi des SDG pas encore repris dans cet ensemble. Les indicateurs ajoutés sont les suivants:

- [*Consommation de viande*](#),
- [*Médicaments psychotropes remboursés*](#),
- [*Maîtrise insuffisante de la lecture*](#),
- [*Nitrates dans les eaux de rivière*](#),
- [*Logements sans chauffage adéquat*](#),
- [*Productivité de l'énergie*](#),
- [*Accidents du travail mortels*](#),
- [*Intensité du risque de pauvreté*](#),
- [*Inégalités de revenu: indice de Gini*](#),
- [*Pollution sonore*](#),
- [*Déchets dangereux*](#),
- [*Concentration atmosphérique de CO₂*](#),
- [*Contribution au fonds climat international*](#),
- [*Pollution aux hydrocarbures*](#),
- [*Forêts avec le label FSC ou PEFC*](#),
- [*Contacts avec amis et famille*](#),
- [*Indice de perception de corruption*](#),
- [*Aide publique au développement aux pays les moins avancés*](#).

Deux indicateurs ont, par ailleurs, été modifiés car des indicateurs plus utiles pour la prise de décision ont été développés:

- [*Pesticides agricoles*](#): un nouvel indicateur de risque harmonisé est utilisé ce qui permet de tenir compte de la toxicité des substances actives des pesticides. Celui-ci remplace les ventes de pesticides qui ne tiennent compte que de la quantité vendue, indépendamment de leur toxicité.
- [*Consommation d'eau*](#): afin de tenir compte des disponibilités en eau l'indice d'exploitation de l'eau plus (WEI+) est utilisé. Celui-ci remplace l'indicateur de consommation d'eau qui ne tient compte que de la quantité consommée sans tenir compte de la disponibilité de la ressource en eau.

Tableau 8 Indicateurs par SDG - partie 1

| SDG | Indicateur | Dimension | | |
|---|---|-------------------|-----------|----------|
| | | Ici et maintenant | Plus tard | Ailleurs |
| SDG 1 - Pas de pauvreté | 1 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale | X | | |
| | 2 Très faible intensité de travail | X | | |
| | 3 Privation matérielle sévère | X | | |
| | 4 Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale | X | | |
| | 5 Surendettement des ménages | X | | |
| | 6 Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières | X | | |
| SDG 2 - Faim "zéro" | 7 Obésité des adultes | X | | |
| | 8 Consommation de viande | | CH, CEN | |
| | 9 Surface en agriculture biologique | | CEN | |
| | 10 Pesticides agricoles | | CEN | |
| SDG 3 - Bonne santé et bien-être | 11 Espérance de vie | X | CH | |
| | 12 Espérance de vie en bonne santé | X | CH | |
| | 13 Santé perçue | X | | |
| | 14 Limitation dans les activités quotidiennes | X | | |
| | 15 Décès prématurés dus aux maladies chroniques | X | | |
| | 16 Maladie ou problème de santé de longue durée | X | | |
| | 17 Détresse psychologique | X | | |
| | 18 Dépression | X | | |
| | 19 Suicide | X | | |
| | 20 Médicaments psychotropes remboursés | X | | |
| | 21 Évaluation de sa propre existence | X | | |
| | 22 Morts sur les routes | X | | |
| | 23 Fumeurs quotidiens | | CH | |
| SDG 4 - Éducation de qualité | 24 Décrochage scolaire | X | CH | |
| | 25 Formation tout au long de la vie | X | | |
| | 26 Diplômés de l'enseignement supérieur | X | CH | |
| | 27 Maîtrise insuffisante de la lecture | | CH | |
| SDG 5 - Égalité entre les sexes | 28 Écart salarial entre les femmes et les hommes | X | | |
| | 29 Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales | X | | |
| | 30 Femmes parlementaires | X | | |
| SDG 6 - Eau propre et assainissement | 31 Nitrates dans les eaux de rivière | | CEN | |
| | 32 Nitrates dans les eaux souterraines | | CEN | |
| | 33 Consommation d'eau | | CEN | |
| SDG 7 - Énergie propre et d'un coût abordable | 34 Dépendance énergétique | X | | |
| | 35 Logements sans chauffage adéquat | X | | |
| | 36 Énergies renouvelables | | CEN | |
| | 37 Consommation d'énergie primaire | | CEN | X |
| | 38 Productivité de l'énergie | | CEN | |

Tableau 8 Indicateurs par SDG - partie 2

| SDG | Indicateur | Dimension | | |
|--|--|-------------------|-----------|----------|
| | | Ici et maintenant | Plus tard | Ailleurs |
| SDG 8 - Travail décent et croissance économique | 39 Incapacité de travail de longue durée | X | | |
| | 40 Consommation des ménages | X | | |
| | 41 Taux de chômage | X | | |
| | 42 Taux d'emploi | X | | |
| | 43 Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation | X | CH | |
| | 44 Accidents du travail mortels | X | | |
| SDG 9 - Industrie, innovation et infrastructure | 45 Transport de personnes en voiture | | CEN | |
| | 46 Transport de marchandises par la route | | CEN | |
| | 47 Congestion routière | X | | |
| | 48 Stock de capital physique | | CEC | |
| | 49 Investissements bruts dans le stock de capital physique | | CEC | |
| | 50 Recherche et développement | | CEC | |
| | 51 Stock de capital connaissance | | CEC | |
| SDG 10 - Inégalités réduites | 52 Risque de pauvreté | X | | |
| | 53 Intensité du risque de pauvreté | X | | |
| | 54 Inégalités de revenu: indice de Gini | X | | |
| | 55 Inégalités de revenu: S80/S20 | X | | |
| SDG 11 - Villes et communautés durables | 56 Logement inadéquat | X | | |
| | 57 Exposition aux particules fines | X | CEN | |
| | 58 Émissions d'oxydes d'azote | X | | |
| | 59 Pollution sonore | X | | |
| SDG 12 - Consommation et production responsables | 60 Consommation intérieure de matières | | CEN | X |
| | 61 Déchets dangereux | | CEN | |
| | 62 Recyclage des déchets | | CEN | |
| | 63 Déchets municipaux | | CEN | |
| SDG 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques | 64 Émissions de gaz à effet de serre | | CEN | X |
| | 65 Émissions de gaz à effet de serre non-ETS | | CEN | X |
| | 66 Concentration atmosphérique de CO₂ | | CEN | |
| | 67 Victimes de catastrophes naturelles | X | | |
| | 68 Contribution au fonds climat international | | CEN | X |
| SDG 14 - Vie aquatique | 69 Pollution aux hydrocarbures | | CEN | |
| | 70 Pêche durable | | CEN | |
| | 71 Surface marine en zone Natura 2000 | | CEN | |
| SDG 15 - Vie terrestre | 72 Surface terrestre en zone Natura 2000 | | CEN | |
| | 73 Forêts avec le label FSC ou PEFC | | CEN | |
| | 74 Populations d'oiseaux des champs | | CEN | |
| | 75 Surface bâtie | | CEN | |
| SDG 16 - Paix, justice et institutions efficaces | 76 Support social | X | CS | |
| | 77 Contacts avec amis et famille | X | CS | |
| | 78 Confiance généralisée | X | CS | |
| | 79 Victimes de cambriolage ou d'agression | X | | |
| | 80 Sentiment de sécurité dans l'espace public | X | | |
| | 81 Indice de perception de corruption | X | | |
| | 82 Confiance dans les institutions | X | CS | |

Tableau 8 Indicateurs par SDG - partie 3

| SDG | Indicateur | Dimension | | |
|--|--|-------------------|-----------|----------|
| | | Ici et maintenant | Plus tard | Ailleurs |
| SDG 17 - | 83 Aide publique au développement | | | X |
| Partenariats pour la réalisation des objectifs | 84 Aide publique au développement aux pays les moins avancés | | | X |
| | 85 Position extérieure globale | | CEC | |
| | 86 Dette publique | | CEC | |

Note: CH: capital humain; CS: capital social; CEN: capital environnemental; CEC: capital économique.

Tableau 9 Indicateurs présentés de manière ventilée - partie 1

| | Indicateur | région | sexe | revenu | âge | éducation | type de ménage | statut d'activité | autres | nombre |
|-----|--|--------|------|--------|-----|-----------|----------------|-------------------|----------------|--------|
| 1. | Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale | x | x | x | x | x | x | x | | 7 |
| 2. | Très faible intensité de travail | x | x | x | x | x | x | x | | 7 |
| 3. | Privation matérielle sévère | x | x | x | x | x | x | x | | 7 |
| 4. | Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale | x | x | | x | | | | x ¹ | 4 |
| 5. | Surendettement des ménages | x | x | | x | | | | | 3 |
| 6. | Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières | | | x | | | | | | 1 |
| 7. | Obésité des adultes | x | x | x | | x | | | | 4 |
| 11. | Espérance de vie | x | x | | | | | | | 2 |
| 12. | Espérance de vie en bonne santé | | x | | | | | | | 1 |
| 13. | Santé perçue | x | x | x | x | | | | | 4 |
| 14. | Limitation dans les activités quotidiennes | x | x | x | x | | | | | 4 |
| 15. | Décès prématurés dus aux maladies chroniques | x | x | | | | | | | 2 |
| 16. | Maladie ou problème de santé de longue durée | x | x | x | x | | | | | 4 |
| 17. | Déresse psychologique | x | x | x | x | | | | | 4 |
| 18. | Dépression | x | x | x | | x | | | | 4 |
| 19. | Suicide | x | x | | | | | | | 2 |
| 20. | Médicaments psychotropes remboursés | x | x | | x | | | | x ² | 4 |
| 21. | Évaluation de sa propre existence | | x | x | | | | | | 2 |
| 22. | Morts sur les routes | x | x | | | | | | | 2 |
| 23. | Fumeurs quotidiens | x | x | x | | x | | | | 4 |
| 24. | Décrochage scolaire | x | x | | | | | | | 2 |
| 25. | Formation tout au long de la vie | x | x | | | x | | | | 3 |
| 26. | Diplômés de l'enseignement supérieur | x | x | | | | | | | 2 |
| 27. | Maîtrise insuffisante de la lecture | | x | | | | | | | 1 |
| 28. | Écart salarial entre les femmes et les hommes | | x | | | | | | | 1 |
| 29. | Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales | | x | | x | | | | | 2 |
| 30. | Femmes parlementaires | x | x | | | | | | | 2 |
| 35. | Logements sans chauffage adéquat | x | x | x | | | x | | | 4 |
| 39. | Incapacité de travail de longue durée | x | x | | x | | | | x ³ | 4 |
| 41. | Taux de chômage | x | x | | x | x | | | x ⁴ | 5 |
| 42. | Taux d'emploi | x | x | | x | x | | | x ⁵ | 5 |
| 43. | Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation | x | x | | | x | | | | 3 |
| 44. | Accidents du travail mortels | | x | | | | | | | 1 |
| 49. | Investissements bruts dans le stock de capital physique | x | | | | | | | | 1 |
| 50. | Recherche et développement | x | | | | | | | | 1 |
| 52. | Risque de pauvreté | x | x | | x | x | x | x | | 6 |
| 53. | Intensité du risque de pauvreté | x | x | | x | | | | | 3 |
| 54. | Inégalités de revenu: indice de Gini | x | | | | | | | | 1 |
| 55. | Inégalités de revenu: S80/S20 | x | | | | | | | | 1 |

Tableau 9 Indicateurs présentés de manière ventilée - partie 2

| Indicateur | région | sexe | revenu | âge | éducation | type de ménage | statut d'activité | autres | nombre |
|--|--------|------|--------|-----|-----------|----------------|-------------------|----------------|--------|
| 56. Logement inadéquat | x | x | x | x | | x | | | 5 |
| 58. Émissions d'oxydes d'azote | x | | | | | | | | 1 |
| 59. Pollution sonore | | x | x | | | | | | 2 |
| 60. Consommation intérieure de matières | | | | | | | | x ⁶ | 1 |
| 62. Recyclage des déchets | x | | | | | | | | 1 |
| 63. Déchets municipaux | x | | | | | | | | 1 |
| 64. Émissions de gaz à effet de serre | x | | | | | | | | 1 |
| 65. Émissions de gaz à effet de serre non-ETS | x | | | | | | | | 1 |
| 68. Contribution au fonds climat international | x | | | | | | | | 1 |
| 72. Surface terrestre en zone Natura 2000 | x | | | | | | | | 1 |
| 73. Forêts avec le label FSC ou PEFC | x | | | | | | | | 1 |
| 74. Populations d'oiseaux des champs | x | | | | | | | | 1 |
| 75. Surface bâtie | x | | | | | | | | 1 |
| 77. Contacts avec amis et famille | | x | x | | | | | | 2 |
| 78. Confiance généralisée | | x | x | | | | | | 2 |
| 79. Victimes de cambriolage ou d'agression | | | x | | | | | | 1 |
| 80. Sentiment de sécurité dans l'espace public | | x | x | | | | | | 2 |
| 82. Confiance dans les institutions | | x | x | | | | | | 2 |
| Nombre de ventilations | 43 | 40 | 20 | 17 | 11 | 6 | 4 | 6 | 147 |

¹ catégorie de bénéficiaire

² type de médicament

³ cause de l'incapacité

⁴ durée de chômage

⁵ nationalité

⁶ catégorie de matières

4.3. Bibliographie

- AEE (2019), *L'environnement en Europe: état et perspectives 2020 – Synthèse*, Copenhague: Agence européenne pour l'environnement, <https://www.eea.europa.eu/fr/publications/environnement-en-europe-etat-et-perspectives-2020> (consulté le 21/12/2021).
- Belgique (2019), *Plan national énergie climat 2021-2030*, <https://www.plannationalenergieclimat.be> (consulté le 06/12/2021).
- Belgique (2020), *Programme national de réforme 2020*, <https://be2020.eu> (consulté le 15/05/2019).
- Belgium (2017), *Pathways to sustainable development - First Belgian National Voluntary Review on the Implementation of the 2030 Agenda*, United Nations High Level Political Forum, New York, July 2017, <https://sustainabledevelopment.un.org> (consulté le 06/12/2021).
- BFP (2019), *Quelle priorité pour un développement durable ?*, Rapport fédéral sur le développement durable, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- BFP (2021), *Atteindre tous les SDG en 2030 demande une rupture de tendance*, Article n°10, juillet 2021, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- BNB (2016-2021), *Rapport 2015-2020 - Évolution économique et financière*, nbb.be (consultés le 7/12/2021).
- CBS (2021), *Monitor Brede Welvaart & Sustainable Development Goals, 2021*, Centraal Bureau voor de statistiek, www.cbs.nl (consulté le 21/12/2021).
- CFDD (2017), *Avis sur le rapport belge pour la Voluntary National Review 2017*, Conseil fédéral du développement durable, <https://www.frdo-cfdd.be/fr/publications> (consulté le 06/12/2021).
- Chambre des représentants de Belgique (2016-2021), *Indicateurs complémentaires au PIB*, (consulté le 7/12/2021).
- CMED (1987), *Notre avenir à tous dit le Rapport Brundtland*, Montréal, Éditions du Fleuve.
- Commission européenne (2010), *Europe 2020, Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, Communication de la Commission. COM(2010) 2020 final.
- Conseil Supérieur de la Santé (2020), *Prise en charge psychosociale pendant la pandémie COVID-19*, avis n° 9589, Bruxelles, <https://www.health.belgium.be/fr/conseil-superieur-de-la-sante>.
- Conseil Supérieur de la Santé (2021), *Prise en charge psycho-sociale pendant la pandémie COVID-19 Enfants & Jeunes*, avis n°9662, Bruxelles, <https://www.health.belgium.be/fr/conseil-superieur-de-la-sante>.
- Conseil supérieur de finances (2021), *Rapport du Comité d'étude sur le vieillissement*, www.plan.be.
- Daubresse C., Hoornaert B., Laine B., Franckx L., Gusbin D., Van Steenberghe A. (2019), *Perspectives de la demande de transport en Belgique à l'horizon 2040*, Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- Eurofound (2017), *European Quality of Life Surveys*, Eurofound, https://www.eurofound.europa.eu/data/european-quality-of-life-survey?locale=EN&dataSource=EQLS2017NC&media=png&width=740&question=Y16_Q88&plot=inCountry&countryGroup=linear&subset=Y16_HH2a&country=BE (consulté le 26/11/2021).

- Eurofound (2021). Living, working and COVID-19 Surveys, <https://www.eurofound.europa.eu/data/covid-19> (consulté le 29/11/2021).
- Eurostat (2015), *Sustainable development in the European Union. 2015 monitoring report of the EU sustainable development strategy*, <http://ec.europa.eu/eurostat> (consulté le 06/12/2021).
- Eurostat (2017), *Statistics explained, Glossary: Minimum European Health Module (MEHM)*, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Minimum_European_Health_Module (MEHM) (consulté le 28/11/2017).
- Eurostat (2020), *Covid-19: Support for statisticians*, <https://ec.europa.eu/eurostat/data/metadata/covid-19-support-for-statisticians> (consulté le 29/11/2021).
- Frère J.M. (2021), *Santé mentale en Belgique: les coûts cachés de la Covid-19*, Bureau fédéral du Plan, Article n°7, janvier 2021, www.plan.be.
- Gouvernement fédéral (2021), Plan fédéral de développement durable. Version approuvée par le gouvernement fédéral - 01/10/2021, https://www.developpementdurable.be/sites/default/files/content/20211001_pffd_fr.pdf (consulté le 30/11/2021).
- Hodrick R. J. & Prescott E. C. (1997), *Postwar U.S. Business Cycles: An Empirical Investigation*, Journal of Money, Credit and Banking 29 (1): 1-16.
- ICNICN/BFP (2016-2021), *Rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB*, Institut des comptes nationaux/Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- Joskin A. (2017), *Qu'est-ce qui compte pour les Belges? Analyse des déterminants du bien-être individuel en Belgique*, Bureau fédéral du Plan, Working Paper 4-17, juin 2017, www.plan.be.
- Joskin A. (2018), *Mesurer le bien-être en Belgique: construction d'un indicateur composite pour mesurer le bien-être actuel des Belges*, Bureau fédéral du Plan, Working Paper 2-18, février 2018, www.plan.be.
- Joskin A. (2019), *Inégalités de bien-être en Belgique: construction de onze indicateurs composites pour mesurer le bien-être de différentes catégories de la population*, Bureau fédéral du Plan, Working Paper 2-19, février 2019, www.plan.be.
- Joskin A. (2020), *Mesurer la soutenabilité du bien-être: construction de quatre indicateurs composites pour mesurer le bien-être des générations futures en Belgique*, Bureau fédéral du Plan, Working Paper 2-20, février 2020, www.plan.be.
- Joskin A. & Henry A. (2020), *Crise du COVID-19: quel impact sur le bien-être des Belges?* Rapport, avril 2020, www.plan.be.
- Moniteur belge (2013), *Arrêté royal du 18 juillet 2013 portant fixation de la vision stratégique fédérale à long terme de développement durable*, Moniteur belge du 08/10/2013, pp. 70864-70873, <http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>, Numac: 2013011468.
- Moniteur belge (2014a), *Loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie*, Moniteur belge du 04/04/2014, pp. 29 255-29256, <http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>, Numac: 2014011195.

- Moniteur belge (2014b), *Loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable*, Version consolidée, Moniteur belge, 04/02/2014, <http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>, Numac: 1997021155.
- OCDE (2001). *Du bien-être des nations: Le rôle du capital humain et social*. Paris: OECD Publishing.
- OECD (2021), *OECD Environmental Performance Reviews: Belgium 2021*, OECD Environmental Performance Reviews, Paris, OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/738553c5-en>.
- ONU (2015), *Transformer notre monde: le programme de développement durable à l'horizon 2030*, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, Nations unies, A/RES/70/1, <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015> (consulté le 25/11/2015).
- Sciensano (2018), *Enquête de santé*, <https://his.wiv-isp.be> (consulté le 06/12/2021).
- Sciensano (2019), Charafeddine R., Van der Heyden J., Demarest S., Drieskens S., Nguyen D., Tafforeau J., Gisle L., Braekman E., Berete F., *Enquête de santé 2018: Santé et qualité de vie. Résumé des résultats*, Bruxelles, Belgique, Numéro de rapport: D/2019/14.440/24, www.enquetesante.be (consulté le 4/12/2019).
- Sciensano (2020a), Gisle L, Drieskens S, Demarest S, Van der Heyden J. (2020), *Santé mentale. Enquête de santé 2018*, Bruxelles, Belgique; Numéro de rapport: D/2020/14.440/3, www.enquetesante.be (consulté le 29/10/2020).
- Sciensano (2020b), *Cinquième enquête de santé COVID-19: résultats préliminaires*, Bruxelles: Sciensano, <https://www.sciensano.be>.
- Sciensano (2021a), *Septième enquête de santé COVID-19: résultats préliminaires*, Bruxelles: Sciensano, <https://www.sciensano.be>.
- Sciensano (2021b), *Huitième enquête de santé COVID-19: résultats préliminaires*, Bruxelles, Sciensano, <https://www.sciensano.be>.
- Sciensano (2021c), communication directe 25/11/2021.
- Scrivens, K. and C. Smith (2013), *Four Interpretations of Social Capital: An Agenda for Measurement*, Paris, OECD Statistics Working Papers, No. 2013/06, OECD Publishing.
- Statbel (2014), *Communication directe*.
- Statbel (2021), *Note méthodologique EU-SILC – Covid-19*, <https://statbel.fgov.be/fr/note-methodologique-eu-silc-covid-19> (consulté le 26/10/2021)
- Stiglitz J., Fitoussi J. and Durand M. (eds.) (2018a), *For Good Measure: Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP*, Paris: OECD Publishing.
- Stiglitz, J., J. Fitoussi and M. Durand (2018b), *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance*. Paris: OECD Publishing.
- Stiglitz, J.E., Sen A. and Fitoussi J.-P. (2009). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000427.pdf>.

UAntwerpen, UHasselt et KULeuven (2021,a), *De Grote Coronastudie 2020-2021*, <https://corona-studie.shinyapps.io/corona-studie/> (consulté le 23/11/2021)

UAntwerpen, UHasselt et KULeuven (2021, b), *De Grote Coronastudie 2020-2021*, <https://corona-studie.shinyapps.io/corona-studie/?full=1> (consulté le 23/11/2021)

UNECE (2014), *Conference of European Statisticians Recommendations on Measuring Sustainable Development*, http://www.unece.org/publications/ces_sust_development.html (consulté le 7/12/2016).

UNECE (2016). *Guide on Measuring Human Capital*. Geneva-New-York, United Nations publication.

UNSC (2016), *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable*, Document E/CN.3/2016/2/Rev.1 du 19 février 2016, <https://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/documents> (consulté le 7/09/2017).

UNSC (2017-2021), *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable*, Doc E/CN 3/2017-2021/2 (consultés le 25/11/2021).

4.4. Liste des abréviations

| | |
|------------------|--|
| APD | Aide publique au développement |
| BE _{IM} | Bien-être ici et maintenant |
| BFP | Bureau fédéral du Plan |
| BNB | Banque nationale de Belgique |
| CE | Commission européenne |
| CEC | Capital économique |
| CEE-ONU | Commission économique pour l'Europe des Nations unies |
| CEN | Capital environnemental |
| CH | Capital humain |
| CO ₂ | Dioxyde de carbone |
| Covid-19 | <i>coronavirus disease 2019</i> (maladie à coronavirus 2019) |
| CS | Capital social |
| € | euro |
| éq. | Equivalent |
| ETS | <i>Emission Trading Scheme</i> (système communautaire d'échange de quotas d'émission) |
| EU-SILC | <i>European Union - Statistics on Income and Living Conditions</i> (Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie) |
| GDP | <i>Gross Domestic Product</i> (PIB) |
| GES | Gaz à effet de serre |
| ICN | Institut des comptes nationaux |
| IIS | Institut interfédéral de statistique |
| kg | kilogramme |
| Mt | Mégatonne |
| NO ₂ | Dioxyde d'azote |
| NO _x | Oxydes d'azote |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| ONU | Organisation des nations unies |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PM | <i>Particulate matter</i> (Particules fines) |
| R&D | Recherche et développement |
| RNB | Revenu national brut |
| SDG | <i>Sustainable development goals</i> (Objectifs de développement durable) |
| SILC | <i>Statistics on Income and Living Conditions</i> |
| t | tonne |
| UE | Union européenne |